



Groupes de discussion du printemps 2019 (troisième cycle)

Rapport final

Préparé pour le Bureau du Conseil privé du Canada

Août 2019

Nom du fournisseur : Phoenix Strategic Perspectives Inc.

Numéro de contrat : 35035-182754/001/CY

Valeur du contrat : 249 535,19 \$ (incluant la TVH)

Date d'attribution du contrat : 2019-03-20

Date de livraison des services : 2019-08-12

Numéro d'enregistrement : POR 139-18

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet du présent rapport, prière de communiquer avec le Bureau du Conseil privé du Canada à publications@priv.gc.ca.

This report is also available in English

Groupes de discussion du printemps 2019 (troisième cycle)

Rapport final

Préparé pour le Bureau du Conseil privé du Canada
Nom du fournisseur : Phoenix Strategic Perspectives Inc.
Août 2019

Ce rapport de recherche sur l'opinion publique présente les résultats d'une série de groupes de discussion menés par Phoenix SPI pour le compte du Bureau du Conseil privé. L'étude a été réalisée auprès de Canadiens âgés de 18 ans et plus entre le 6 et le 26 juin 2019. En tout, 12 groupes de discussion ont été organisés dans six villes au pays : Surrey, Fredericton, Sorel, Belleville, Edmonton et Victoria.

Cette publication peut être reproduite uniquement à des fins non commerciales. Une autorisation écrite préalable doit être obtenue auprès du Bureau du Conseil privé. Pour de plus amples renseignements sur ce rapport, prière de communiquer avec le Bureau du Conseil privé par courriel à publications@priv.gc.ca ou aux coordonnées suivantes :

Bureau du Conseil privé du Canada
85, rue Sparks
Pièce 1000
Ottawa (Ontario) K1A 0A3
Téléphone : 613-957-5153
Appareil de télécommunication pour malentendants (ATS) : 613-957-5741
Télécopieur : 613-957-5043

Numéro de catalogue :

CP22-177/6-2019F-PDF

Numéro international normalisé du livre (ISBN) :

978-0-660-32219-3

Publications connexes (numéro d'enregistrement : POR 139-18) :

Numéro de catalogue CP22-177/6-2019E-PDF (rapport final, anglais)

978-0-660-32218-6

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le premier ministre du Canada, 2019.

This publication is also available in English under the title : *Spring 2019 Focus Groups (Third Cycle)*

Table des matières

Sommaire.....	1
1. But et objectifs de la recherche	1
2. Méthodologie	1
3. Limites et utilisation des résultats de la recherche	2
4. Sommaire des résultats	2
Constats détaillés.....	6
1. Actualité concernant le gouvernement du Canada	6
2. Soins de santé	8
3. Défis à l'échelle locale.....	13
4. Environnement	18
5. Pipelines.....	25
6. Vapotage et tabagisme	27
7. Salubrité des aliments	33
8. Ceintures de sécurité dans les autobus scolaires	36
Annexe	38
1. Questionnaire de recrutement	38
2. Guide du modérateur	45

Sommaire

Le Secrétariat des communications et consultation du Bureau du Conseil privé (BCP) offre des conseils et du soutien au gouvernement du Canada, au greffier du Conseil privé, ainsi qu'aux ministères et organismes fédéraux sur des questions ayant trait aux communications et aux consultations. Pour ce faire, le BCP se sert notamment de la recherche sur l'opinion publique. Il a chargé Phoenix Strategic Perspectives (Phoenix SPI) de diriger une série de groupes de discussion afin de mieux comprendre les points de vue des Canadiens concernant des événements d'actualité pertinents pour le gouvernement fédéral.

1. But et objectifs de la recherche

Les groupes de discussion visaient d'abord et avant tout à mieux comprendre les perceptions des Canadiens concernant des événements d'actualité, y compris leurs opinions sur l'environnement, l'acier, les pipelines, les pêches et les vaccins. Puisque les questions complexes sont souvent difficiles à communiquer à la population canadienne d'une manière qui est facile et bien comprise, il était nécessaire de mieux saisir les perspectives des Canadiens. Les Canadiens adultes âgés de 18 ans et plus représentaient la population cible. En menant cette recherche, le BCP a été en mesure de mieux comprendre les points de vue et les préoccupations des Canadiens et s'en servira pour élaborer des stratégies et des produits de communication efficaces.

2. Méthodologie

Douze groupes de discussion ont été organisés avec des Canadiens aux endroits suivants : Surrey, Fredericton, Sorel, Belleville, Edmonton et Victoria. Deux groupes ont été mis sur pied dans chacune de ces villes. Le groupe de Sorel s'est déroulé en français, alors que les autres groupes se sont tenus en anglais. Dans toutes les villes à l'exception de Surrey, les groupes ont été segmentés selon le sexe (un groupe d'hommes et un groupe de femmes). À Surrey, les groupes ont été segmentés selon la situation domiciliaire (un groupe était formé de propriétaires et l'autre groupe, de locataires). Tous les groupes comprenaient une diversité de participants selon l'âge, la situation d'emploi et le niveau de scolarité. Les groupes à Surrey étaient composés à la fois d'hommes et de femmes.

Les caractéristiques suivantes s'appliquaient également à cette recherche : 11 personnes ont été recrutées par téléphone pour chaque groupe de deux heures; les participants ont reçu une somme forfaitaire de 100 \$ en guise de remerciement pour leur temps. Tous les groupes se tenaient dans une pièce qui permettait d'observer les séances, soit derrière un miroir à sens unique, soit par une télévision en circuit fermé dans une salle adjacente à la salle de réunion où se déroulaient les groupes de discussion.

En tout, 109 Canadiens ont pris part à la recherche :

Lieu	Langue	Groupe cible	Nombre de participants	Date et heure locale
Surrey, C.-B.	Anglais	Locataires	7	6 juin; 17 h 30
Surrey, C.-B.	Anglais	Propriétaires	10	6 juin; 19 h 30
Fredericton, N.-B.	Anglais	Hommes	9	11 juin; 17 h 30

Fredericton, N.-B.	Anglais	Femmes	10	11 juin; 19 h 30
Sorel, Qc	Français	Femmes	10	12 juin; 17 h 30
Sorel, Qc	Français	Hommes	9	12 juin; 19 h 30
Belleville, Ont.	Anglais	Hommes	9	18 juin; 17 h 30
Belleville, Ont.	Anglais	Femmes	9	18 juin; 19 h 30
Edmonton, Alb.	Anglais	Femmes	9	25 juin; 17 h 30
Edmonton, Alb.	Anglais	Hommes	9	25 juin; 19 h 30
Victoria, C.-B.	Anglais	Hommes	9	26 juin; 17 h 30
Victoria, C.-B.	Anglais	Femmes	9	26 juin; 19 h 30

Toutes les étapes du projet ont respecté les *Normes pour la recherche sur l'opinion publique effectuée par le gouvernement du Canada*.

Les chercheurs étaient Philippe Azzie et Alethea Woods. Philippe a modéré les groupes de Fredericton et de Sorel. Alethea a modéré les groupes de Surrey, de Belleville, d'Edmonton et de Victoria. Les deux modérateurs ont contribué à la rédaction du rapport final.

3. Limites et utilisation des résultats de la recherche

Cette recherche était de nature qualitative et non quantitative. La recherche qualitative est conçue pour faire ressortir un large éventail d'opinions et d'interprétations au lieu de mesurer le pourcentage de la population cible ayant une certaine opinion. Par conséquent, les résultats donnent une indication du point de vue des participants sur les questions abordées, mais ils ne peuvent pas être généralisés à l'ensemble de la population canadienne. Plus précisément, ces résultats ne doivent pas être utilisés pour estimer la proportion numérique ou le nombre d'individus dans la population qui ont une opinion particulière parce qu'ils ne peuvent être extrapolés sur le plan statistique.

4. Sommaire des résultats

Actualité concernant le gouvernement du Canada

Dans l'ensemble, les participants ont mentionné plusieurs choses qu'ils avaient vues, lues ou entendues au sujet du gouvernement du Canada récemment. Parmi les éléments signalés le plus souvent, notons les pipelines, dont les questions liées aux champs pétroliers et à la production de pétrole, ainsi que les tensions entre la Chine et le Canada concernant l'extradition possible de la dirigeante de Huawei. De plus petits nombres de participants ont fait mention d'autres grands enjeux, dont le plan du gouvernement fédéral de réduire ou d'interdire l'utilisation de certains plastiques; la tarification du carbone; les questions de rémunération liées à Phoenix; le dossier SNC-Lavalin; les efforts du gouvernement fédéral de gérer les relations canado-américaines et les relations fédérales-provinciales; le différend entre le Canada et les Philippines sur les ordures; la réconciliation avec les peuples autochtones; les questions concernant la démission de deux ministres fédéraux; la création de plus de un million d'emplois depuis 2015; le rapport sur les femmes autochtones disparues ou assassinées; le financement insuffisant pour le bureau du

vérificateur général; les mesures ou le soutien du gouvernement fédéral dans le contexte des inondations; un programme national d'assurance-médicaments; et la prochaine élection fédérale (automne 2019).

Soins de santé¹

Lorsqu'on leur a demandé d'identifier le plus grand défi en matière de soins de santé dans leur collectivité, les participants ont à maintes reprises souligné la pénurie de médecins ou les difficultés à trouver des omnipraticiens, la pénurie de spécialistes, ainsi que les longues périodes d'attente pour les interventions, les opérations ou les traitements. Un certain nombre de participants ont également indiqué que les problèmes liés aux Canadiens plus âgés étaient un grand défi en matière de santé dans leur collectivité. Ils ont notamment fait référence au vieillissement de la population, aux lacunes relatives aux soins à domicile, ainsi qu'au nombre insuffisant de maisons de retraite ou au temps d'attente pour l'admission dans une résidence pour personnes âgées.

Les participants connaissaient relativement peu les initiatives fédérales en matière de soins de santé. La majorité d'entre eux ne savaient rien au sujet des mesures prises dans les dernières années par le gouvernement fédéral dans le domaine des soins de santé. Certains participants ont ajouté ou précisé que les soins de santé relèvent principalement de la compétence provinciale et/ou que le rôle du gouvernement fédéral est principalement de fournir du financement aux provinces.

Les participants ont reçu un document énumérant certaines priorités possibles auxquelles le gouvernement fédéral pourrait s'attaquer en matière de soins de santé. On leur a demandé d'indiquer quels éléments, selon eux, devraient représenter les première, deuxième et troisième priorités du gouvernement. Aux yeux du plus grand nombre de participants, le gouvernement devrait d'abord et avant tout tenter de remédier aux pénuries de médecins et de personnel en soins infirmiers. Pour une proportion moins importante de participants, le gouvernement devrait permettre aux Canadiens de se nourrir plus sainement en rendant les aliments sains plus abordables et il devrait offrir à tous les Canadiens un accès juste et équitable à des médicaments sur ordonnance abordables.

En ce qui a trait à l'élément « fournir à tous les Canadiens un accès juste et équitable à des médicaments sur ordonnance abordables », on a demandé aux participants de nous dire ce que signifiait, à leur avis, un « accès juste et équitable ». Dans l'esprit des participants, cette expression est généralement associée à l'une des trois choses suivantes : l'accès universel/uniforme (c'est-à-dire l'accès à tous, partout); une couverture de base/des normes minimales (c.-à-d. un « minimum de base » couvert en termes de financement des médicaments sur ordonnance); et une couverture en fonction des ressources (c.-à-d. que la couverture serait déterminée et offerte en fonction du revenu).

Les participants ont reçu un deuxième document énumérant certains noms possibles qui pourraient être utilisés pour désigner une stratégie gouvernementale visant à améliorer l'accès à des médicaments sur ordonnance abordables. Deux noms ont obtenu la faveur : « Régime des ordonnances du Canada » et « Régime national d'assurance-médicaments ». Les deux ont été préférés par un nombre semblable de participants et chacun a été identifié deux fois plus souvent

¹ Les enjeux relatifs aux soins de santé ont été abordés avec les participants de toutes les villes, sauf Surrey.

que son plus proche rival, « Régime universel des médicaments sur ordonnance ». Pour expliquer pourquoi ils préféreraient ces deux options, les participants ont invoqué leur caractère inclusif.

Environnement

Les participants ont identifié collectivement plusieurs choses qu'ils avaient vues, lues ou entendues au sujet de l'environnement ces derniers temps. Parmi les problèmes les plus souvent mentionnés, notons les changements environnementaux et/ou leurs répercussions, y compris, par exemple, le réchauffement de la planète qui se produit plus rapidement au Canada qu'ailleurs, la hausse des températures moyennes, la fonte des glaciers à un rythme sans précédent, et une augmentation du nombre d'espèces menacées d'extinction.

Bon nombre de participants avaient entendu parler de la question de la pollution plastique. Les mesures prises par le gouvernement du Canada pour interdire les plastiques à usage unique ont suscité dans l'ensemble une réaction positive, et la plupart des participants jugeaient que ces mesures étaient importantes. Cependant, les participants ont souvent fait mention du fait qu'il est nécessaire de prévoir des solutions de rechange efficaces et pratiques pour assurer une mise en œuvre efficace de l'interdiction. Les participants avaient l'impression qu'une telle interdiction s'appliquerait à ce qui suit : bouteilles d'eau, sacs d'épicerie en plastique, sacs de rangement refermables, pellicule plastique, tasses à café jetables, emballage ou enveloppes à bulles, contenants de lait, pailles, ustensiles en plastique et plastiques agricoles (p. ex., ficelle en plastique).

Salubrité des aliments

On a demandé aux participants d'identifier les avantages associés à un plus grand recours, par le gouvernement du Canada, à la technologie pour surveiller les établissements alimentaires à faible risque, et leurs préoccupations à cet égard. Les participants n'ont eu aucune difficulté à faire mention d'avantages pouvant découler d'une telle approche. Parmi les avantages signalés à maintes reprises, notons une plus grande vigilance des membres du personnel (en raison de la surveillance constante), des économies de coûts, la saisie continue de données et la capacité d'effectuer des analyses à long terme ou échelonnées sur un certain temps. Pour ce qui est des préoccupations, les participants ont soulevé les points suivants : le fait que les caméras ne sont pas en mesure de tout transmettre (p. ex., senteurs ou odeurs), les exploitants sans scrupules qui pourraient trouver des moyens d'éviter le champ de vision des caméras, les problèmes techniques avec les caméras, des enjeux possibles liés à la protection de la vie privée et des problèmes de redondance, en particulier la nécessité que quelqu'un examine les séquences vidéo.

Lorsqu'on leur a demandé quel impact une telle utilisation de la technologie aurait sur leur niveau de confiance dans le système alimentaire canadien, les participants n'avaient pas tous la même perspective. Certains auraient moins confiance dans le système, alors que d'autres ont dit que cela n'aurait pas d'incidence. En revanche, un petit nombre de participants auraient davantage confiance si des caméras étaient utilisées dans des établissements à faible risque.

On a aussi indiqué aux participants que le gouvernement du Canada pourrait possiblement recourir à une tierce partie, plutôt qu'à ses propres analystes, pour examiner les données saisies par les caméras installées dans les établissements alimentaires à faible risque. Encore une fois, les participants n'avaient pas tous le même point de vue concernant l'impact d'une telle approche sur leur niveau de confiance dans le système alimentaire canadien. Certains ont indiqué qu'ils auraient

moins confiance, alors que d'autres ont dit que cela n'aurait aucun impact sur leur niveau de confiance.

La valeur du contrat s'élevait à 249 535,19 \$ (incluant la TVH).

Déclaration de neutralité politique

En ma qualité de cadre supérieure de Phoenix Strategic Perspectives, je certifie par la présente que les produits livrés sont en tout point conformes aux exigences du gouvernement du Canada en matière de neutralité politique qui sont décrites dans la Politique de communication du gouvernement du Canada et dans la Procédure de planification et d'attribution de marchés de services de recherche sur l'opinion publique. Plus particulièrement, les produits finaux ne comprennent pas de renseignements sur les intentions de vote aux élections, les préférences de partis politiques, les positions vis-à-vis de l'électorat ou l'évaluation de la performance d'un parti politique ou de son dirigeant.

Signature :



Alethea Woods, présidente
Phoenix Strategic Perspectives

Constats détaillés

1. Actualité concernant le gouvernement du Canada

Ce que les participants ont vu, lu ou entendu au sujet du gouvernement du Canada

Les participants ont identifié collectivement diverses choses qu'ils avaient vues, lues ou entendues au sujet du gouvernement du Canada ces derniers temps. Les deux enjeux dont les participants ont fait mention le plus souvent sont les pipelines ou les questions liées aux champs pétroliers ou à la production pétrolière du Canada, ainsi que les tensions entre la Chine et le Canada concernant l'extradition possible d'une dirigeante de Huawei. Parmi les autres enjeux soulevés, notons les suivants :

- le plan ou l'annonce du gouvernement fédéral de réduire ou d'interdire l'utilisation de certains plastiques;
- la tarification du carbone;
- les questions environnementales (non précisées);
- le problème de la rémunération avec Phoenix;
- le dossier SNC-Lavalin;
- les efforts du gouvernement fédéral de gérer les relations canado-américaines;
- les efforts du gouvernement fédéral de gérer les relations fédérales-provinciales;
- le différend concernant les ordures opposant le Canada aux Philippines;
- la réconciliation avec les peuples autochtones;
- les questions concernant la démission de deux ministres fédéraux;
- la création de plus de un million d'emplois depuis 2015;
- le rapport sur les femmes autochtones disparues ou assassinées;
- le financement insuffisant pour le bureau du vérificateur général;
- les mesures ou le soutien du gouvernement fédéral dans le contexte des inondations;
- un programme national d'assurance-médicaments;
- la prochaine élection fédérale (automne 2019).

Lors de la discussion sur les questions d'actualité, nous avons demandé aux participants de Surrey, de Fredericton et de Belleville s'ils avaient entendu quoi que ce soit au sujet de certains enjeux en particulier. On a notamment abordé le blanchiment d'argent à Surrey, les services aux anciens combattants à Fredericton et le nouvel accord commercial signé entre le Canada, les États-Unis et le Mexique à Belleville.

Surrey – Blanchiment d'argent

Pratiquement tous les participants à Surrey ont dit qu'ils avaient entendu quelque chose au sujet du blanchiment d'argent. Ils ont décrit le problème comme un processus par lequel l'argent illicite entre dans la sphère des flux de trésorerie légitimes et dont on ne peut plus retracer l'origine. Autrement dit, le processus sert à « nettoyer » ou « laver » l'argent par l'entremise de diverses transactions, telles que l'achat de jetons dans les casinos avec de l'argent illicite et l'encaissement de ces jetons pour de l'argent légitime, ainsi que l'achat de biens immobiliers ou de voitures en espèces.

Les participants s'entendaient généralement pour dire qu'il s'agit d'un grave problème en Colombie-Britannique, même si certains participants estiment que la province est confrontée à des problèmes plus importants. Pour justifier la gravité de l'enjeu, les participants ont indiqué que le blanchiment d'argent touche tous les aspects de la région du Lower Mainland en Colombie-Britannique, en particulier le coût élevé des logements, qui est un problème à Surrey aux yeux de tous les participants. Les participants trouvaient également injuste que les activités de blanchiment d'argent nuisent à la vie de tous en rehaussant le coût de la vie dans le Lower Mainland.

Les participants n'avaient pas vraiment l'impression que le gouvernement fédéral avait fait quoi que ce soit dans ce dossier, si ce n'est d'examiner la question.

On a ensuite dit aux participants que le gouvernement du Canada avait annoncé dans son budget du printemps qu'il consacrerait 70 millions de dollars à des initiatives de lutte contre le blanchiment d'argent, notamment à des enquêtes menées par l'Agence du revenu du Canada (ARC) et la Gendarmerie royale du Canada (GRC), en particulier dans le secteur du logement. Lorsqu'on leur a demandé s'ils pensaient que c'était un montant trop important, insuffisant ou adéquat, presque tous les participants jugeaient que ce n'était pas suffisant. Certains estimaient que le problème était tel que le gouvernement fédéral ne pourrait l'enrayer, et/ou que le gouvernement fédéral devrait se concentrer à remédier aux ambiguïtés ou aux failles dans les lois actuelles qui permettent le blanchiment d'argent.

Fredericton – Services aux anciens combattants

La plupart des participants à Fredericton ont dit qu'ils n'avaient rien entendu dernièrement au sujet des services aux anciens combattants, à part quelques personnes qui se souvenaient, ou pensaient se souvenir, de quelque chose. Ces dernières ont parlé de réductions des services offerts aux anciens combattants, d'anciens combattants ayant de la difficulté à accéder aux programmes et de changements aux prestations liées au trouble de stress post-traumatique (TSPT). Lorsqu'on leur a demandé si le gouvernement du Canada avait fait quelque chose par rapport à ces questions, la majorité des participants ont dit qu'ils ne savaient pas; quelques-uns pensaient toutefois que de nouveaux avantages étaient dorénavant offerts. Par ailleurs, la plupart des participants n'avaient jamais entendu parler de Pension à vie. Ceux qui en avaient entendu parler, ou pensaient l'avoir fait, ne pouvaient pas faire de commentaires à ce sujet, sauf pour dire qu'une pension pour les anciens combattants est une bonne chose.

Belleville – Accord commercial

La plupart des participants à Belleville avaient entendu parler du nouvel accord commercial signé entre le Canada, les États-Unis et le Mexique. Les participants n'étaient pas tous du même avis pour dire si le nouvel accord, dans l'ensemble, est un bon accord commercial pour le Canada. Certains ont dit qu'ils ne savaient pas ou n'avaient pas assez d'information pour formuler une opinion. D'autres ont dit que c'était probablement la meilleure entente que le Canada pouvait obtenir. Enfin, certains ont critiqué l'accord commercial; ils avaient l'impression qu'il pouvait nuire aux producteurs laitiers canadiens.

Lorsqu'on leur a demandé s'ils avaient entendu parler des producteurs laitiers, y compris d'une indemnisation pour les producteurs laitiers canadiens, la plupart des participants à Belleville ont répondu par la négative. On a donc indiqué aux participants que l'accord donne aux producteurs laitiers américains accès à environ 3,6 % des marchés laitiers du Canada (une proportion un peu

plus élevée que ce qui avait été concédé à d'autres pays dans l'Accord de partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP) signé plus tôt dans l'année). On a ajouté que le gouvernement du Canada indemniserait les producteurs laitiers canadiens qui sont touchés. Les participants étaient généralement d'avis que l'indemnisation des producteurs laitiers canadiens est importante ou très importante pour les producteurs laitiers du Canada.

En outre, les participants étaient pratiquement unanimes pour dire que, de manière générale, les relations commerciales entre le Canada et les États-Unis sont très importantes comparativement à tous les enjeux auxquels le Canada est confronté à l'heure actuelle.

2. Soins de santé

Les enjeux relatifs aux soins de santé ont été abordés avec les participants de toutes les villes, sauf Surrey.

Les plus importants défis en matière de soins de santé

Lorsqu'on leur a demandé d'identifier le plus grand défi en matière de soins de santé dans leur collectivité, les participants ont à maintes reprises souligné la pénurie de médecins ou les difficultés à trouver des omnipraticiens, la pénurie de spécialistes, ainsi que les longues périodes d'attente pour les interventions, les opérations ou les traitements. Un certain nombre de participants ont également indiqué que les problèmes liés aux Canadiens plus âgés étaient un grand défi en matière de santé dans leur collectivité. Ils ont notamment fait référence au vieillissement de la population, aux lacunes relatives aux soins à domicile, ainsi qu'au nombre insuffisant de maisons de retraite ou au temps d'attente pour l'admission dans une résidence pour personnes âgées.

Plusieurs autres défis ont été mentionnés, dont les suivants :

- le nombre insuffisant de cliniques sans rendez-vous;
- l'équipement désuet;
- les lacunes dans les services en santé mentale;
- le nombre insuffisant de travailleurs de première ligne;
- la surcharge de travail des travailleurs de première ligne;
- certains traitements, procédures et/ou médicaments non couverts par le système de soins de santé public;
- les compressions dans les soins de santé;
- le nombre insuffisant de lits/la surpopulation dans les hôpitaux;
- la reconnaissance des acquis des médecins formés à l'extérieur du Canada;
- les praticiens fraudeurs/non certifiés.

Certains défis ont été soulevés à des endroits précis. À Sorel, la qualité de l'air et la pollution atmosphérique et la centralisation des services de santé dans les grands centres urbains ont été identifiées comme de grands défis. À Fredericton, le manque de transport pour les personnes handicapées et la pénurie de logements abordables ont été mentionnés comme des problèmes de santé ou liés à la santé. À Edmonton, la dépendance aux opioïdes et les surdoses chez les jeunes et les jeunes adultes, ainsi que la décision des gens de ne pas faire vacciner leurs enfants, ont été identifiées comme de grands défis pour la ville.

Connaissance limitée des initiatives fédérales en matière de soins de santé

Les participants connaissaient relativement peu les initiatives fédérales en matière de soins de santé. La majorité d'entre eux ne savaient rien au sujet des mesures prises dans les dernières années par le gouvernement fédéral dans le domaine des soins de santé. Certains participants ont ajouté ou précisé que les soins de santé relèvent principalement de la compétence provinciale et/ou que le rôle du gouvernement fédéral est principalement de fournir du financement aux provinces.

Cela dit, au moins quelques participants dans la plupart des groupes ont fait mention d'une mesure prise par le gouvernement fédéral au cours des dernières années dans le domaine des soins de santé. Ils ont parlé entre autres de ce qui suit :

- la loi pour l'aide médicale à mourir (projet de loi C-14);
- la légalisation du cannabis (projet de loi C-45);
- le travail sur la reconnaissance des acquis pour les médecins formés ailleurs qu'en Amérique du Nord;
- des paiements de transfert plus importants consentis par le gouvernement fédéral pour les soins de santé;
- l'établissement de normes pour rendre les édifices accessibles;
- la mise sur pied de diverses lignes d'aide en matière de santé;
- la révision du Guide alimentaire canadien;
- l'approbation de sites de consommation supervisés;
- une proposition pour fournir gratuitement des produits pour les menstruations dans des milieux de travail réglementés par le gouvernement fédéral;
- une proposition pour un programme national d'assurance-médicaments.

Réaction aux priorités possibles en matière de soins de santé

Les participants ont reçu un document énumérant certaines priorités possibles auxquelles le gouvernement fédéral pourrait s'attaquer en matière de soins de santé. On leur a demandé d'indiquer quels éléments, selon eux, devraient représenter les première, deuxième et troisième priorités du gouvernement, ainsi que les éléments dont le gouvernement fédéral devrait faire fi. La liste comprenait les éléments suivants :

- *Remédier à la pénurie de médecins et de personnel en soins infirmiers*
- *Veiller à ce que tout le monde ait accès à des moyens contraceptifs abordables*
- *Aider financièrement les Canadiens à se procurer l'équipement nécessaire pour composer avec leurs déficiences*
- *Aider les Canadiens à adopter de saines habitudes alimentaires en rendant les aliments sains plus abordables*
- *Prévoir des investissements importants en recherche pour trouver de nouveaux remèdes et traitements pour des maladies*
- *Rendre les soins palliatifs plus accessibles et abordables pour les personnes qui en ont besoin*
- *Fournir à tous les Canadiens un accès juste et équitable à des médicaments sur ordonnance abordables*

- *Offrir un soutien financier aux fournisseurs de soins pour permettre à un plus grand nombre de personnes malades de demeurer à la maison*
- *Offrir un traitement aux personnes dépendantes des opioïdes et d'autres drogues illégales*
- *Réduire les temps d'attente pour obtenir des services en santé mentale*
- *Prendre des mesures pour s'assurer que tous les enfants sont vaccinés, sauf ceux ayant des allergies ou des problèmes médicaux et qui ne peuvent être vaccinés*

Pour le grand nombre de participants, le gouvernement devrait d'abord et avant tout s'attaquer aux pénuries de médecins et de personnel en soins infirmiers. Cet élément a été classé au premier rang par au moins la moitié des participants dans tous les groupes, sauf un (Edmonton). Suivaient ensuite les éléments suivants : aider les Canadiens à adopter de saines habitudes alimentaires en rendant les aliments sains plus abordables et fournir à tous les Canadiens un accès juste et équitable à des médicaments sur ordonnance abordables. Au plus quelques participants jugeaient que l'une ou l'autre des autres options devait constituer la plus grande priorité du gouvernement fédéral.

Les raisons invoquées pour expliquer l'importance de s'attaquer aux pénuries de médecins et de personnel en soins infirmiers étaient axées sur le grand rôle qu'ils jouent en matière de soins de santé. Plus précisément, les participants ont à maintes reprises fourni les raisons suivantes :

- les médecins et le personnel infirmier sont les travailleurs de première ligne dans le domaine des soins de santé (c'est-à-dire qu'ils sont habituellement le premier point d'accès au système de santé);
- un plus grand nombre de médecins et de membres du personnel infirmier assurent un meilleur accès aux soins de santé primaires et, par conséquent, permettent de régler les problèmes de santé avant qu'ils ne s'aggravent;
- d'autres aspects du système de soins de santé sont touchés par la viabilité des soins offerts par les médecins et le personnel infirmier (c'est-à-dire qu'il y a une réaction en chaîne ou un effet domino ailleurs);
- un plus grand nombre de médecins ou de membres du personnel infirmier est rentable et aide à diminuer le coût global des soins de santé grâce aux investissements de ressources dans la prestation de soins primaires;
- les effets négatifs tangibles d'une pénurie de médecins et de membres du personnel infirmier sont évidents lorsqu'on est aux prises avec une telle pénurie (p. ex., surcharge de travail et épuisement professionnel du personnel en place, ce qui nuit à la qualité des soins).

Pour ce qui est des éléments qui ne devraient pas constituer des priorités pour le gouvernement fédéral, le seul élément mentionné relativement fréquemment était de veiller à ce que tout le monde ait accès à des moyens contraceptifs abordables. Les participants invoquaient les raisons suivantes : la contraception est un choix personnel plutôt qu'un besoin médical et l'État n'a donc aucun rôle à jouer à cet égard; et un accès insuffisant à des moyens contraceptifs abordables n'est pas un problème de santé ou un problème majeur au Canada. Quelques participants n'étaient pas certains si le gouvernement fédéral devait prendre des mesures pour s'assurer que tous les enfants sont vaccinés sauf ceux ayant des allergies ou des problèmes médicaux qui les empêchent de recevoir un vaccin.

Compréhension de l'« accès juste et équitable » à des médicaments sur ordonnance abordables

En ce qui a trait à l'élément « fournir à tous les Canadiens un accès juste et équitable à des médicaments sur ordonnance abordables », on a demandé aux participants de nous dire ce que signifiait, à leur avis, un « accès juste et équitable ». Dans l'esprit des participants, cette expression est généralement associée à l'une des trois choses suivantes : l'accès universel/uniforme (c'est-à-dire l'accès à tous, partout); une couverture de base/des normes minimales (c.-à-d. un « minimum de base » couvert en termes de financement des médicaments sur ordonnance); et une couverture en fonction des ressources (c.-à-d. que la couverture serait déterminée et offerte en fonction du revenu).

1. *Accès universel/uniforme* : Certains participants associaient un « accès juste et équitable » à l'idée d'universalité et/ou d'uniformité de l'accès à des médicaments sur ordonnance abordables. Autrement dit, un accès juste et équitable signifie que l'accès à des médicaments sur ordonnance est offert partout et à tout le monde.
2. *Couverture de base/normes minimales* : Certains participants associaient davantage un « accès juste et équitable » à ce qui est couvert plutôt qu'à qui est couvert. Plus précisément, un accès juste et équitable signifie qu'il y a une couverture « standard » ou « de base » des médicaments sur ordonnance couverts par le système public. Par exemple, quelqu'un qui a besoin de deux médicaments différents dans le cadre d'un traitement pour le cancer bénéficierait d'une couverture pour les deux, et non pour l'un ou l'autre. Par ailleurs, les médicaments nécessaires à la survie d'une personne seraient également couverts.
3. *Couverture en fonction des ressources* : Pour certains participants, un « accès juste et équitable » à des médicaments sur ordonnance abordables laissait croire que la couverture serait déterminée et fournie en fonction du revenu. Elle serait universelle dans le sens d'être accessible à tous, mais pas égale dans le sens où chacun serait couvert de la même manière. Plus nos revenus sont élevés, plus la couverture offerte serait faible (et vice versa). Autrement dit, il s'agirait de rendre les médicaments d'ordonnance abordables ou plus abordables pour ceux qui sont moins en mesure de se les payer. Les participants à Sorel, en particulier les femmes, étaient plus susceptibles d'interpréter un « accès juste et équitable » de cette manière.²

Connaissance limitée des mesures fédérales pour assurer l'accès aux médicaments sur ordonnance

Peu de participants se sont souvenus d'avoir entendu quelque chose dans l'actualité au sujet des mesures prises par le gouvernement du Canada pour assurer l'accès à des médicaments d'ordonnance abordables. Ceux qui avaient entendu parler d'une mesure ont généralement fait référence au programme national d'assurance-médicaments proposé. La plupart des participants

² Ce qui pourrait possiblement expliquer cette interprétation plus importante à Sorel, c'est le fait que la traduction de « equal » dans l'expression « fair and equal access » est « équitable » plutôt qu'« égal ». Traiter les gens de manière équitable ne signifie pas les traiter de manière égale; c'est peut-être pour cette raison que les participants francophones ont interprété cette expression de cette façon.

ont indiqué qu'il s'agissait d'une question qui, selon eux, les affecterait personnellement maintenant ou plus tard.

Connaissance généralisée de l'expression « assurance-médicaments »

La majorité ou la totalité des participants de chaque groupe avaient déjà entendu l'expression « assurance-médicaments ». Lorsqu'on leur a demandé ce que signifiait l'expression, les participants ont proposé à maintes reprises des variations sur le thème de la couverture des médicaments financés par l'État, en mettant l'accent sur les éléments suivants : « médicaments subventionnés », « médicaments abordables », « couverture des médicaments sur ordonnance », « système national », « socialisation des médicaments sur ordonnance » et « couverture universelle ».

Réaction aux noms possibles pour une stratégie visant à améliorer l'accès aux médicaments sur ordonnance

Les participants ont reçu un deuxième document énumérant certains noms possibles qui pourraient être utilisés pour désigner une stratégie gouvernementale visant à améliorer l'accès à des médicaments sur ordonnance abordables. On leur a demandé d'identifier les noms qu'ils aimaient, en s'attardant à celui qui serait, selon eux, le meilleur nom pour ce type de stratégie. La liste comprenait les noms suivants :

- *Stratégie pour des médicaments abordables*
- *Programme de médicaments sur ordonnance abordables*
- *Régime des ordonnances du Canada*
- *Régime canadien des médicaments*
- *Assurance-médicaments globale*
- *Régime global des ordonnances*
- *Régime national d'assurance-médicaments*
- *Assurance nationale pour les médicaments d'ordonnance*
- *Régime d'accès aux médicaments sur ordonnance*
- *Assurance-médicaments universelle*
- *Programme universel pour l'assurance-médicaments*
- *Régime universel des médicaments sur ordonnance*

On a noté diverses préférences, selon les groupes et au sein même des groupes. Ce n'est que dans un seul groupe que la majorité des participants s'est prononcée en faveur de l'un des noms proposés. Les participants ne se sont pas non plus montrés collectivement (c.-à-d. dans l'ensemble des groupes) favorables à un nom en particulier. Cela dit, deux noms ont obtenu la faveur : « Régime des ordonnances du Canada » et « Régime national d'assurance-médicaments ». Les deux ont été préférés par un nombre similaire de participants et chacun a été identifié deux fois plus souvent que son plus proche rival, « Régime universel des médicaments sur ordonnance ».

Les participants ont invoqué des raisons semblables pour justifier leur choix, qui se rapportaient au caractère inclusif des noms (reflété dans les termes « Canada » et « national »). Des participants ont également indiqué que les termes « Canada » et « national » sont inclusifs sans être trop généraux ou abstraits, ce qui fait qu'ils sont préférables au terme « universel ».

Dans les groupes anglophones, la majorité de participants ont eu une réaction négative aux noms qui comprenaient le terme « drug » en raison des connotations négatives qui sont associées à ce mot.³ Cependant, peu de noms ou de termes spécifiques ont suscité des critiques, mais certains participants ont soulevé les points suivants :

- le terme « universel » rappelle les États-Unis;
- un « programme de médicaments sur ordonnance abordables » ne donne pas l'impression d'être inclusif;
- le terme « programme » donne l'impression d'être trop bureaucratique;
- le terme « assurance » sous-entend des conditions à respecter.

3. Défis à l'échelle locale

On a abordé des défis à l'échelle locale à Fredericton, Belleville et Victoria, alors qu'on a discuté du logement à Surrey.

Défis à l'échelle locale dans diverses villes

Les perceptions relatives aux défis à l'échelle locale avaient tendance à varier selon la ville.

Fredericton

Les participants à Fredericton accordaient de l'importance à diverses questions locales, mais les hommes et les femmes avaient tendance à privilégier des enjeux différents. L'exception (c.-à-d. la question jugée importante tant par les femmes que par les hommes) était l'itinérance. Les hommes mettaient plutôt l'accent sur la pénurie d'emplois et le chômage, les salaires peu élevés et l'accessibilité limitée pour les personnes handicapées. Pour leur part, les femmes étaient plus susceptibles de parler de défis liés à la santé, y compris le besoin de soins à domicile, les soins en santé mentale, la pénurie de médecins et les temps d'attente pour les traitements médicaux. Les femmes ont également souligné le besoin d'offrir des logements abordables et de l'hébergement pour les personnes âgées et d'améliorer le transport en commun.

En ce qui concerne les besoins de leur ville en matière d'infrastructures, les hommes et les femmes ont fait mention des logements abordables et de la réparation des routes. Les hommes ont également souligné la nécessité de se doter de plaines inondables et de bâtir un nouveau pont au-dessus du fleuve Saint-Jean pour faciliter la circulation. Les femmes, elles, ont indiqué qu'il fallait améliorer l'accessibilité des infrastructures pour les personnes handicapées.⁴

En pensant à la dernière année, les hommes et les femmes ont mentionné que l'aide militaire dans le contexte des inondations était une mesure du gouvernement fédéral qui a eu un impact positif sur Fredericton. Quelques participants ont parlé des répercussions favorables que pourrait avoir sur leur ville le plan fédéral de tarification de la pollution, le seul autre élément relevé. La plupart des participants ne pouvaient pas penser à une mesure fédérale qui aura un impact négatif sur leur

³ Le terme anglais « drug » était traduit par « médicaments » en français.

⁴ Améliorer l'accessibilité pour les personnes handicapées est un enjeu qui a été soulevé à la fois par les femmes et les hommes, bien que les hommes aient dit qu'il s'agissait d'un enjeu local et que les femmes l'aient associé aux infrastructures.

ville, bien que quelques-uns aient souligné la diminution des paiements de transfert et la tarification de la pollution.

Lorsqu'on leur a demandé quelle industrie est la plus importante pour l'économie locale, les hommes et les femmes ont fait mention de la technologie et des établissements d'enseignement postsecondaire. Certaines femmes ont également parlé du gouvernement provincial et du tourisme, tandis que certains hommes ont mentionné les petites entreprises en général et l'agriculture. Les participants n'étaient pas certains si le gouvernement fédéral avait soutenu l'industrie locale récemment. Des participants ont fait mention d'une subvention pour l'activité entrepreneuriale, mais ils n'étaient pas certains s'il s'agissait d'une mesure fédérale ou provinciale.

Les participants ont mentionné divers services offerts aux Canadiens par le gouvernement du Canada :

- le Régime de pensions du Canada;
- l'assurance-emploi;
- les soins de santé;
- l'armée;
- les passeports;
- la Garde côtière;
- Service Canada;
- la GRC;
- l'Agence du revenu du Canada;
- les services aux anciens combattants;
- Statistique Canada;
- les prêts étudiants;
- la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance.

De façon générale, les participants avaient tendance à être neutres ou modérément positifs lorsqu'on leur a demandé à quel point ils étaient satisfaits des services du gouvernement du Canada. La plupart des autres étaient incertains, certains notant qu'ils n'ont pas de norme de référence.

Belleville

Les participants à Belleville ont indiqué que le chômage et l'emploi représentaient un enjeu local important, certains insistant sur le besoin d'attirer un plus grand nombre d'entreprises dans la région. Les femmes ont également eu tendance à mettre l'accent sur la nécessité d'offrir un plus grand nombre de logements ou des logements abordables; certaines ont ajouté que les gens de la région du Grand Toronto (RGT) déménagent à Belleville, ce qui fait grimper les prix des logements. Pour leur part, les hommes ont fait mention des inondations comme un défi local important, certains faisant remarquer qu'elles se produisent plus fréquemment qu'avant, et de la nécessité de revitaliser le centre-ville de la ville.

En ce qui concerne les besoins de leur ville en matière d'infrastructures, les hommes et les femmes ont parlé de la réparation des routes ou des nouvelles routes et du système d'égouts. Les femmes ont également souligné les problèmes de transport en commun et le train à grande vitesse (en utilisant les voies existantes), tandis que les hommes ont mentionné le besoin de se doter de refuges pour les sans-abri et de développements immobiliers pour des familles de divers revenus.

En réfléchissant à la dernière année, les hommes et les femmes ont souligné que la légalisation du cannabis était une mesure du gouvernement fédéral qui a eu un impact positif sur Belleville. Certains ont laissé entendre que le service de police pouvait dorénavant se concentrer sur différents enjeux locaux; pour d'autres, cette mesure a créé des industries et des entreprises dérivées. Les participants ne pouvaient penser à aucune autre mesure fédérale récente ayant eu un impact positif sur leur ville. La plupart des participants n'ont pas pu penser à une mesure fédérale qui aura un impact négatif sur leur ville, bien que quelques-uns aient fait mention des effets négatifs possibles de la légalisation du cannabis.

Lorsqu'on leur a demandé quelle industrie était la plus importante pour l'économie locale, les hommes et les femmes ont mentionné le secteur de la fabrication et certaines femmes ont également parlé du tourisme. La plupart des participants estiment que le gouvernement fédéral appuie quelque peu le secteur de la fabrication dans la région, mais quelques-uns ont souligné la nécessité de se concentrer davantage sur les méthodes d'intelligence artificielle.

Les participants ont identifié un éventail relativement restreint de services offerts aux Canadiens par le gouvernement du Canada :

- les passeports;
- Service Canada;
- l'assurance-emploi;
- les services aux anciens combattants;
- l'Agence du revenu du Canada/les taxes et l'impôt;
- l'exemption fiscale pour les Autochtones.

Lorsqu'on leur a demandé à quel point ils étaient satisfaits des services du gouvernement du Canada, les participants ont généralement répondu de manière favorable.

Victoria

Pour les participants à Victoria, le logement ou le logement abordable et le transport représentent de grands enjeux locaux. La pénurie de logements abordables a entraîné une pénurie de main-d'œuvre parce que les gens sont incapables de trouver un logement convenable avec les salaires qu'ils gagnent en travaillant dans la ville. Parmi les mesures proposées pour régler ce problème, mentionnons l'offre d'incitatifs aux locataires par le gouvernement provincial, les limites à la spéculation immobilière et le rezonage des propriétés publiques inutilisées. Les femmes avaient également tendance à mettre l'accent sur le manque d'infrastructures et les infrastructures vieillissantes, les ressources insuffisantes en santé mentale et l'empiètement de la faune. Certains hommes ont aussi fait référence aux enjeux de politique municipale.

En ce qui concerne les besoins de leur ville en matière d'infrastructures, les participants ont mentionné un plus grand nombre de routes et/ou le train léger sur rail. Les femmes ont également parlé des écoles, des hôpitaux, du transport en commun et des parcs de stationnement incitatif. Les hommes ont souligné la nécessité de se doter d'un nouveau pont, de traversiers à passagers et/ou d'un train à grande vitesse pour relier les collectivités de la côte ouest à Victoria. Les hommes ont fait remarquer qu'une solution de rechange à l'autoroute Malahat était nécessaire. Cette autoroute est la principale voie qui relie Victoria et le reste de l'île de Vancouver, et lorsqu'il y a un accident ou des conditions météorologiques qui entraînent la fermeture de la route, les résidents

ne peuvent pas accéder à Victoria ou doivent faire un long détour pour s’y rendre. On s’entend généralement pour dire que les usines de traitement des eaux usées et les eaux usées sont un problème local. En revanche, la modernisation du Royal B.C. Museum n’était pas considérée comme un problème local majeur. Personne ne jugeait qu’elle devrait constituer une priorité.

En repensant à la dernière année, les femmes ont souligné que la légalisation du cannabis était une mesure du gouvernement fédéral qui a eu un impact positif sur Victoria. Les femmes ne pouvaient toutefois pas penser à une autre mesure fédérale récente ayant eu des retombées positives pour leur ville. Bien que les participants jugent que l’aide fédérale consentie aux acheteurs d’une première maison soit une bonne mesure en général, ils estiment qu’elle ne sera pas particulièrement utile aux gens de Victoria. Les hommes ont indiqué que les mesures suivantes du gouvernement fédéral avaient eu un impact positif sur Victoria : le projet de l’échangeur Mackenzie, les nouveaux phares et les stations de recherche et de sauvetage de la Garde côtière, la construction navale et le soutien continu aux services de santé. La plupart des participants ne pouvaient penser à aucune mesure fédérale qui aura un impact négatif sur leur ville, bien que quelques femmes aient laissé entendre que la légalisation du cannabis pourrait avoir ou a eu des effets négatifs.

Lorsqu’on leur a demandé quelle industrie était la plus importante pour l’économie locale, les hommes et les femmes ont fait mention du tourisme. Les femmes ont également parlé de la technologie, de l’éducation et du gouvernement. Pour leur part, les hommes ne pensent pas que c’est le rôle du gouvernement fédéral d’appuyer l’industrie locale (c’est-à-dire que c’est la responsabilité des gouvernements locaux et provinciaux).

Les participants ont mentionné plusieurs services offerts aux Canadiens par le gouvernement du Canada :

- les passeports;
- Service Canada;
- l’assurance-emploi;
- la Sécurité de la vieillesse;
- le Régime de pensions du Canada;
- l’Agence du revenu du Canada;
- les Forces armées;
- la GRC.

Lorsqu’on leur a demandé à quel point ils étaient satisfaits des services du gouvernement du Canada, les participants ont généralement répondu de manière favorable.

Surrey

Les propriétaires avaient principalement les préoccupations suivantes en ce qui a trait au logement dans leur ville : le caractère abordable, une augmentation perçue du nombre de maisons unifamiliales avec des logements locatifs (p. ex., un sous-sol ou un logement accessoire pour la belle-famille)⁵, des lacunes perçues relativement à la réglementation s’appliquant aux promoteurs et des infrastructures qui ne sont pas adaptées aux nouveaux développements résidentiels. Les

⁵ Les logements accessoires suscitent des inquiétudes par rapport à la densification des quartiers (plus de véhicules, plus de gens, etc.), qui avaient au départ été conçus pour accommoder des habitations unifamiliales.

locataires se souciaient d'abord et avant tout du caractère abordable des logements. Les propriétaires trouvent qu'il est important d'être en mesure de posséder une maison si c'est ce que l'on souhaite, et la plupart des locataires ont dit qu'ils aimeraient être propriétaires s'ils le pouvaient.

La plupart des locataires ont dit qu'ils seraient à l'aise de contracter un prêt hypothécaire maintenant étant donné qu'ils paient déjà un loyer mensuel, ce qui n'est pas très différent d'une hypothèque. Ceux qui n'étaient pas du même avis se disaient préoccupés par la volatilité du marché immobilier et se demandaient si leur achat conserverait sa valeur à long terme.

Tous les propriétaires et la plupart des locataires avaient entendu parler de l'incitatif du gouvernement du Canada pour l'achat d'une première maison. La description suivante de l'incitatif a été lue aux participants :

Le gouvernement du Canada a créé l'Incitatif à l'achat d'une première propriété pour permettre aux gens d'obtenir un prêt sans intérêts de la SCHL en vue de couvrir 5 % du coût de leur première propriété – ou 10 % s'il s'agit d'une nouvelle construction afin d'encourager les promoteurs à construire d'autres maisons. Cela signifie que les acheteurs d'une première propriété n'ont pas besoin de contracter un prêt hypothécaire aussi important, ce qui permet de réduire leurs paiements. Par exemple, pour une maison de 500 000 \$, vos versements hypothécaires mensuels pourraient être réduits de plus de 225 \$. Au moment de vendre votre propriété, le SCHL prélèverait 5 % du prix de vente de la maison à titre de remboursement pour le prêt.

Les locataires et les propriétaires ont eu une réaction semblable à l'incitatif. Ils avaient généralement l'impression que l'idée était bonne, mais que les maisons étaient trop chères dans le Lower Mainland pour que la mesure soit très utile. Des participants ont mentionné que l'incitatif pourrait servir à un jeune qui achète un condominium, mais que le pourcentage est trop bas pour l'achat d'une maison unifamiliale individuelle.

La plupart des participants avaient également entendu parler de la simulation de crise pour les prêts hypothécaires, qui a été décrite aux participants comme suit :

Vers la fin de 2017, le gouvernement du Canada a décidé de soumettre à une « simulation de crise » tous les prêts hypothécaires assurés, y compris ceux pour lesquels les acheteurs ont versé une mise de fonds supérieure à 20 %. Pour le prêteur, la « simulation de crise » indique si l'acheteur pourra continuer d'effectuer ses versements hypothécaires advenant une hausse des taux d'intérêts. L'acheteur doit être admissible à un prêt au taux négocié dans le contrat hypothécaire, mais aussi au taux hypothécaire fixe de cinq ans affiché par la Banque du Canada, qui est une moyenne des taux affichés des six plus grandes banques au Canada.

Selon les locataires, l'idée est bonne (c.-à-d. qu'elle aidera à prévenir une crise semblable à celle qui s'est produite aux États-Unis), mais elle empêchera une proportion d'acheteurs potentiels à intégrer le marché immobilier (alors qu'ils auraient pu le faire auparavant). Les propriétaires se montraient plus critiques, indiquant que le test est conçu principalement pour protéger les banques contre les propriétaires qui ne remboursent pas leur prêt hypothécaire lorsque les taux d'intérêt montent plutôt que d'aider les propriétaires à réduire au minimum les risques financiers liés à l'achat d'une maison.

4. Environnement

Ce que les participants ont vu, lu ou entendu au sujet de l'environnement ces derniers temps

Les participants de Surrey, de Victoria et d'Edmonton ont identifié collectivement diverses choses qu'ils avaient vues, lues ou entendues au sujet de l'environnement ces derniers temps. Les problèmes les plus souvent mentionnés concernaient les changements environnementaux et/ou leur impact, y compris ce qui suit :

- le réchauffement de la planète qui se produit plus rapidement au Canada qu'ailleurs;
- la hausse des températures moyennes;
- l'augmentation de la température de l'eau des océans;
- la fonte des glaciers à un rythme sans précédent;
- une augmentation du nombre d'espèces menacées d'extinction;
- les effets des changements climatiques sur les épaulards;
- la sécheresse qui entraîne la mort des cèdres rouges de l'Ouest;
- les feux de forêt.

Les participants ont également fait mention des enjeux suivants :

- les enjeux liés à la construction de pipelines;
- les ordures envoyées par le Canada aux Philippines;
- le déversement d'ammoniaque dans le fleuve Fraser;
- les préoccupations relatives à la pollution de l'eau en général;
- les enjeux liés aux aliments génétiquement modifiés et à l'utilisation des pesticides;
- les programmes de recyclage qui ne fonctionnent pas efficacement;
- les restrictions relatives à la consommation d'eau à Victoria;
- les problèmes associés à la spongieuse;
- les restrictions concernant la pêche au saumon en Colombie-Britannique.

Parmi les questions liées précisément au gouvernement du Canada et à l'environnement, mentionnons les enjeux suivants, dont la plupart ont été soulevés à Edmonton :

- la proposition du gouvernement fédéral d'interdire les plastiques à usage unique;
- la proposition d'un « fonds vert » financé par les revenus tirés de la production pétrolière;
- les communications liées à l'importance de l'économie et de l'environnement;
- la tarification de la pollution par le gouvernement fédéral;
- les subventions pour les véhicules électriques;
- les liens entre la géopolitique et l'environnement, particulièrement la surveillance des changements environnementaux dans l'Arctique et l'affirmation de la souveraineté du Canada dans cette région.

Les plus importants défis environnementaux

Selon les participants à Fredericton, Sorel et Belleville, les enjeux suivants représentent les plus grands défis environnementaux auxquels le Canada est actuellement confronté :

- les changements climatiques/le réchauffement de la planète/la restriction des émissions de carbone;

- la pollution de l'eau/l'eau propre;
- la qualité de l'air/la pollution atmosphérique;
- la transition vers des sources énergétiques respectueuses de l'environnement;
- la réduction de l'utilisation de plastique/de plastiques à usage unique;
- la réduction des ordures, notamment dans les sites d'enfouissement et/ou envoyées à d'autres pays;
- le recyclage;
- la lutte contre l'extinction d'espèces (mentionné seulement à Sorel);
- l'amélioration des relations fédérales-provinciales ou la coopération sur des questions environnementales (mentionné seulement à Belleville).

Pour ce qui est des préoccupations environnementales locales sur lesquelles le gouvernement fédéral devrait se pencher, les enjeux suivants ont été soulevés à ces endroits :

- Les participants de Sorel ont parlé principalement de la qualité de l'air et de la pollution atmosphérique. Les soucis concernant la qualité de l'air étaient liés à la pollution causée par l'exploitation minière dans la région, et les préoccupations relatives à la pollution atmosphérique étaient associées à la pollution du fleuve St-Laurent, particulièrement des eaux usées en amont (c.-à-d. de Montréal). Le seul autre enjeu local mentionné était l'utilisation de pesticides.
- Les participants de Fredericton se sont attardés aux inondations, mais les hommes ont également fait mention du recyclage alors que les femmes ont parlé de la coupe à blanc.
- Les participants de Belleville ont mentionné les questions relatives à l'eau, notamment la qualité de l'eau et la pollution atmosphérique, la gestion de l'eau des Grands Lacs et les inondations. La promotion de projets d'énergie solaire et éolienne dans la région a en outre été mentionnée comme un enjeu auquel le gouvernement fédéral devrait porter attention.

Mesures du gouvernement du Canada en matière d'environnement

Les participants de ces mêmes villes ont le plus souvent fait mention de l'interdiction des plastiques à usage unique et de la tarification de la pollution lorsqu'on leur a posé des questions au sujet des mesures du gouvernement du Canada en matière d'environnement. Parmi les autres enjeux soulevés, mentionnons le contrôle ou la réglementation des pêches, l'examen des projets de construction ou d'expansion des pipelines, la surveillance des changements climatiques dans l'Arctique et la surveillance des effets des changements climatiques sur les baleines.

Connaissance généralisée de la question de la pollution plastique

Les participants étaient généralement au courant de l'enjeu relatif à la pollution plastique.⁶ La plupart d'entre eux avaient une réaction favorable aux mesures prises par le gouvernement du Canada pour interdire les plastiques à usage unique et estimaient qu'une telle intervention est importante, bien que certains participants aient parlé de la nécessité de mettre en place des solutions de rechange efficaces et pratiques pour atteindre les objectifs liés à l'interdiction.

⁶ Cet enjeu a été abordé dans toutes les villes, à l'exception d'Edmonton (bien que l'enjeu ait été mentionné là-bas dans le contexte des questions environnementales). On a demandé aux participants de Surrey et de Victoria s'ils avaient entendu quoi que ce soit au sujet de la pollution plastique en général, et aux participants de Fredericton, de Sorel et de Belleville s'ils avaient entendu quoi que ce soit de précis au sujet des mesures du gouvernement fédéral pour lutter contre la pollution plastique.

Articles de plastique à usage unique

Les participants avaient l'impression qu'une telle interdiction s'appliquerait à ce qui suit : bouteilles d'eau, sacs d'épicerie en plastique, sacs de rangement refermables, pellicule plastique, tasses à café jetables, emballage ou enveloppes à bulles, contenants de lait, pailles, ustensiles en plastique et plastiques agricoles (p. ex., ficelle en plastique). On a fourni une liste de certains articles de plastique à usage unique aux participants de Surrey et de Victoria et on leur a demandé si l'on devrait interdire en premier lieu ces articles.⁷ Ils interdiraient d'abord et avant tout ce qui suit, parmi les options proposées : pailles, bâtonnets pour mélanger et bouteilles de plastique. Les articles qui ne figuraient pas sur la liste, mais qui étaient également jugés prioritaires comprenaient les contenants de yogourt et tout l'emballage de plastique non nécessaire (non précisé). Selon quelques participants, les pailles ne devraient pas être interdites, mais les participants n'ont suggéré aucun autre article aux fins d'une exemption.

Avantages et inconvénients perçus de l'interdiction des plastiques à usage unique

Les participants ont parlé des aspects positifs et négatifs potentiels de l'interdiction des plastiques à usage unique. Les avantages perçus comprenaient les suivants :

- des retombées économiques positives (p. ex., croissance de nouvelles industries, création d'emplois, incitatif pour la recherche et le développement, exemptions fiscales pour les entreprises qui créent des technologies respectueuses de l'environnement);
- l'interdiction de plastiques à usage unique aura un impact considérable sur la réduction de la pollution plastique en général;
- l'impact sur les sites d'enfouissement (c.-à-d. moins de déchets);
- une plus grande priorité au recyclage ou un incitatif à recycler.

Les inconvénients ou les aspects négatifs perçus comprenaient les suivants :

- le coût et la commodité des solutions de rechange pour les consommateurs;
- les solutions de rechange moins fiables;
- les consommateurs doivent assumer la majeure partie des conséquences/des répercussions de la réglementation (p. ex., les entreprises qui refilent les coûts aux consommateurs);
- les répercussions économiques possibles au sein de l'industrie des plastiques (p. ex., les pertes d'emplois, le coût pour se doter de nouveaux outils);
- les répercussions économiques sur les ménages (p. ex., devoir acheter des sacs d'ordures);
- les répercussions économiques possibles des solutions de rechange (p. ex., une plus grande utilisation des sacs de papier qui mène à un plus grand nombre d'arbres abattus ou à une déforestation accrue);
- le manque de soutien de la population;
- les répercussions possibles sur le commerce international (p. ex., le commerce des biens qui utilisent des plastiques à usage unique);
- les répercussions possibles sur les soins de santé (p. ex., remplacer des produits de plastique à usage unique comme des cathéters par des produits réutilisables).

⁷ Les articles figurant sur la liste étaient les suivants : les sacs de plastique, les bouteilles d'eau, les couvercles de contenants de café, les emballages de collations, les pailles, les emballages d'une portion individuelle de lait maternisé et les bâtonnets pour mélanger.

Perceptions concernant la responsabilisation des entreprises pour les dommages causés par leur élimination des plastiques

Les participants de Fredericton, de Sorel et de Belleville ont réagi de manière positive à l'idée que le gouvernement fédéral adopte une loi qui obligerait les entreprises à remédier aux dommages environnementaux causés par leur élimination des produits de plastique. Il y avait pratiquement un consensus en faveur d'une telle mesure et les participants convenaient presque tous que c'était important, certains ajoutant même qu'une telle mesure aurait dû être adoptée il y a longtemps.

Selon les participants, une telle mesure comporte les avantages suivants : moins de pollution ou de déchets, des possibilités d'investissement dans de nouvelles technologies pour gérer la pollution plastique ou trouver des solutions de rechange aux plastiques, la possibilité de créer de nouveaux emplois, un intérêt touristique renouvelé ou accru dans les collectivités où la pollution plastique était problématique et la probabilité qu'une telle mesure atténue les effets négatifs de la pollution plastique sur la santé.

Parmi les inconvénients perçus, mentionnons le risque que certaines entreprises tentent de contourner la loi, demandent un traitement de faveur ou des exemptions ou trouvent des moyens de limiter leur responsabilité; le risque que les coûts soient refilés aux consommateurs; le risque qu'une telle loi représente un fardeau supplémentaire pour les petites entreprises; et le risque que certaines entreprises ferment leurs portes ou déménagent leurs activités dans des pays qui n'ont pas de loi semblable.

Perceptions concernant l'utilisation réduite des produits de plastique par le gouvernement fédéral

Les participants de ces villes ont également réagi favorablement à l'idée que le gouvernement du Canada lance une stratégie visant à réduire l'utilisation des plastiques par les ministères et organismes gouvernementaux. Encore une fois, il y avait pratiquement un consensus en faveur d'une telle mesure; presque tous les participants trouvaient que c'était important parce que cela montrerait que le gouvernement prend la question au sérieux et il donnerait l'exemple.

Connaissance du Plan de protection des océans

La plupart des participants de Victoria ont dit qu'ils avaient entendu parler du Plan de protection des océans. Alors que bon nombre d'entre eux n'en connaissaient que le nom, certains participants avaient entendu dire qu'il s'agissait d'un mouvement pour nettoyer l'environnement ou, plus précisément, d'un mouvement qui désigne des jeunes volontaires pour nettoyer les plages.

Accord de Paris sur les changements climatiques

On a posé des questions concernant l'Accord de Paris sur les changements climatiques aux participants de Victoria et d'Edmonton.

La plupart des participants dans chaque groupe avaient entendu parler de l'accord. Les descriptions étaient des variantes de l'idée selon laquelle il représente un accord, une coalition ou un effort entre les pays pour travailler ensemble afin de lutter contre les changements climatiques ou la pollution en réduisant les émissions de carbone. Parmi les autres perceptions, notons les suivantes :

- il s'agit d'une initiative des pays du G-7;

- il s'agit d'un accord ou d'un document idéaliste;
- il s'agit de la meilleure tentative jusqu'à maintenant pour lutter contre les changements climatiques;
- les cibles/objectifs de réduction sont fixés par chaque pays;
- le but est d'atteindre ces cibles/objectifs d'ici 2030;
- le Canada n'atteint pas ses cibles en matière de réduction;
- les États-Unis se sont retirés de l'accord.

Il y avait une certaine incertitude quant à savoir si certains pays faisaient partie ou non de l'accord (p. ex., les États-Unis, la Russie, l'Inde, l'Arabie saoudite, l'Australie), et personne n'était au courant de la propre cible du Canada en vertu de l'accord (bien que l'objectif ait été décrit comme agressif ou ambitieux).

On a indiqué aux participants qu'en vertu de l'Accord de Paris, le Canada s'est engagé à réduire ses émissions de GES de 30 % par rapport aux niveaux de 2005 d'ici 2030. On leur a ensuite demandé s'ils pensaient que le Canada atteindrait son objectif. La plupart des participants ont dit qu'ils doutaient que le Canada atteigne cet objectif, même si certains estimaient que c'était possible. Les participants ont mentionné collectivement divers facteurs qui pourraient avoir une incidence sur l'atteinte ou non de cet objectif par le Canada, dont les suivants :

- la mobilisation ou la participation de la population dans l'ensemble du pays;
- une loi efficace (p. ex., interdisant les plastiques à usage unique);
- l'uniformité des normes dans l'ensemble du pays;
- des incitatifs réalistes pour adopter des pratiques respectueuses de l'environnement (p. ex., des incitatifs pour la recherche et développement, des subventions/contributions pour l'achat de véhicules électriques ou de panneaux solaires);
- une éducation et une sensibilisation accrues concernant les mesures d'aide que peuvent prendre les particuliers;
- la situation économique et les coûts pour atteindre la cible;
- la volonté politique;
- les investissements du gouvernement dans des technologies vertes;
- la coopération de l'industrie/des entreprises;
- la mesure dans laquelle la construction de pipelines et le développement des sables bitumineux vont de l'avant.

Bien que la plupart des participants aient exprimé des doutes concernant la capacité du Canada à atteindre son objectif en vertu de l'Accord de Paris, la majorité des participants dans tous les groupes croient néanmoins qu'il est important pour le Canada d'atteindre sa cible ou du moins d'essayer de l'atteindre. Ils ont invoqué les raisons suivantes :

- l'importance de diriger par l'exemple;
- l'importance de la coopération internationale (c.-à-d. que chaque pays fait sa part pour réduire les émissions);
- l'importance d'investir en recherche et développement relativement aux nouvelles sources d'énergie.

Les participants pour qui il n'était pas important que le Canada atteigne ses objectifs ont indiqué que l'objectif du Canada ne sera pas efficace si d'autres pays ne font pas leur part et que l'objectif est irréaliste ou trop ambitieux parce qu'il ne tient pas compte des réalités du climat canadien.

Tarification de la pollution (Edmonton)

Lorsqu'on leur a demandé explicitement s'ils avaient entendu parler du plan du gouvernement du Canada visant à tarifier la pollution, la plupart des participants à Edmonton ont répondu par l'affirmative. Ils avaient notamment entendu ce qui suit :

- des déclarations à l'effet qu'on ne peut pas polluer gratuitement;
- le gouvernement fédéral mettra en œuvre sa tarification de la pollution dans les provinces qui n'ont pas déjà mis en place leur propre système;
- le gouvernement fédéral veillera à l'adoption de normes nationales ou chapeautera les mesures provinciales liées à la tarification de la pollution;
- des critiques à l'égard du système de tarification de la pollution par le gouvernement fédéral.

Perception du système fédéral de tarification de la pollution par le carbone (Edmonton)

On a fourni aux participants d'Edmonton l'explication suivante concernant la tarification prévue par le gouvernement du Canada et son application en Alberta :

En 2016, le gouvernement du Canada, qui a annoncé un plan pour tarifier la pollution à l'échelle du pays, a demandé à chaque province de mettre au point son propre plan avant la fin de 2018. Le gouvernement fédéral a annoncé qu'il se chargera de mettre en application sa tarification de la pollution dans les quatre provinces qui n'ont toujours pas mis en œuvre leur système : l'Ontario, la Saskatchewan, le Manitoba et le Nouveau-Brunswick.

Il y a quelques semaines, l'Alberta a aboli sa taxe carbone, ce qui veut dire que la province ne satisfait dorénavant que partiellement aux exigences fédérales. Par conséquent, le gouvernement fédéral a annoncé qu'il allait appliquer sa tarification de la pollution en Alberta à compter du 1^{er} janvier 2020.

Dans le cadre de ce système, les tarifs que les entreprises devront payer seront fondés sur la quantité d'émissions de carbone qu'ils produisent. Tous les revenus perçus en Ontario, en Saskatchewan, au Manitoba, au Nouveau-Brunswick et en Alberta demeureront dans ces provinces – 90 % seront remis directement aux résidents sous forme de mesure incitative. En Alberta, par exemple, chaque foyer recevra en moyenne 880 \$ au début de 2020, et 10 % seront remis aux petites entreprises, aux hôpitaux et aux écoles.

On a ensuite demandé aux participants ce qu'ils aimaient et ce qu'ils n'aimaient pas du système proposé. Ils aiment notamment ce qui suit :

- on agit pour lutter contre le problème des émissions de carbone;
- la mesure semble être raisonnable (c.-à-d. que les entreprises paient un montant selon la quantité d'émissions produites);
- la mesure ne semble pas viser l'accumulation de revenus (c.-à-d. que l'argent est retourné aux collectivités et aux particuliers);
- tout le monde qui pollue fait sa part pour remédier au problème.

Ils n'aimaient pas les éléments suivants ou ont posé les questions suivantes :

- pourquoi tout le monde reçoit un incitatif?;
- comment mesurera-t-on l'efficacité du système?;

- la mesure semble demander aux entreprises d'investir plus d'argent dans des politiques environnementales;
- comment forcera-t-on les entreprises à verser le montant dû?

Impact du système fédéral de tarification de la pollution par le carbone (Edmonton)

On a demandé aux participants d'Edmonton quel impact, selon eux, le système fédéral de tarification de la pollution aura sur l'environnement, sur l'économie et sur eux personnellement. En commençant par l'environnement, les participants avaient des perspectives diverses concernant les répercussions du système. Certains jugeaient que l'impact serait considérable, mais qu'il faudrait du temps et que cela dépendrait de la cohérence de la mise en œuvre et de l'application du système. D'autres étaient d'avis que l'impact à l'échelle mondiale serait modeste, mais que le Canada devait être perçu comme un dirigeant dans la lutte contre les changements climatiques. Finalement, certains estimaient que l'impact serait négligeable ou qu'il n'y aurait pas d'impact du tout; ils avaient l'impression que plusieurs personnes auraient encore besoin d'acheter des choses comme de l'essence, peu importe le prix, et que l'industrie trouvera un moyen de contourner le système.

Les points de vue sur les répercussions économiques étaient aussi partagés. Certains participants croyaient qu'il y aurait un impact positif si la mesure était mise en œuvre efficacement, mais qu'il y aurait inévitablement des gains et des pertes sur le plan économique. Des participants ont mentionné tout particulièrement des pertes d'emplois et le risque que des entreprises soient affectées de manière négative (financièrement, en grande partie), mais qu'on assisterait à la création d'autres entreprises et de nouvelles possibilités d'emplois. Des participants ont en outre laissé entendre qu'il y aurait une incidence négative sur les agriculteurs, mais que ces derniers finiraient par s'adapter. Certains étaient d'avis que l'effet global sur l'économie serait limité, bien que la mesure pourrait stimuler les développements technologiques. D'autres ont fait remarquer que l'industrie et le gouvernement pouvaient établir des partenariats pour faciliter la croissance de nouvelles industries.

Lorsqu'on leur a demandé quel impact cette approche aura sur eux personnellement, les participants étaient susceptibles de dire qu'elle aurait un impact limité. Ils pensent qu'elle aura une incidence sur le budget et les dépenses des ménages (p. ex., le prix des aliments augmentera), qu'elle fera augmenter les taxes et qu'elle se traduira par des changements dans les habitudes personnelles. Par contre, ils n'avaient pas l'impression que leur vie personnelle serait autrement affectée de manière importante.

Évaluation environnementale (Edmonton)

On a demandé aux participants ce qu'ils savaient à propos du processus d'évaluation environnementale au Canada. Bien que quelques-uns d'entre eux en aient entendu parler et l'associaient généralement à la construction de pipelines, personne n'a prétendu savoir quoi que ce soit au sujet du processus en tant que tel, notamment des modifications aux règles ou aux processus.

On a donné aux participants la description suivante du processus d'évaluation environnementale et on leur a ensuite demandé ce qu'ils en pensaient :

L'évaluation environnementale est le processus d'examen des répercussions environnementales de grands projets à l'issue duquel une décision est prise d'approuver les projets ou de les rejeter. Le gouvernement du Canada a indiqué qu'il allait revoir les processus environnementaux et réglementaires pour répondre aux préoccupations concernant les réformes antérieures. Le gouvernement a mis en place des principes provisoires pour les examens des projets en janvier 2016 et a adopté une loi visant à imposer de nouvelles règles pour protéger l'environnement au Canada et assurer la prospérité de l'économie.

Les participants ont fourni relativement peu de commentaires; certains ont fait remarquer ou ont répété qu'ils savaient peu de choses au sujet du processus. En raison de leurs connaissances limitées, les participants ne pouvaient pas commenter de manière utile sur le processus d'évaluation environnementale actuel, ni se prononcer sur la nécessité d'adopter ou non de nouvelles règles. Par ailleurs, des participants ont laissé entendre que tout processus doit être clair et transparent. Il doit aussi être juste ou équilibré en tenant compte à la fois des considérations économiques et environnementales, et efficace dans le sens que les décisions doivent être prises en temps opportun.

5. Pipelines

Connaissances relatives au projet d'expansion de Trans Mountain

Lorsqu'on leur a demandé s'ils avaient entendu parler du projet d'expansion de Trans Mountain (TMX), tous les participants de Victoria et d'Edmonton ont répondu par l'affirmative. Parmi les enjeux soulevés concernant le projet, notons ce qui suit : le gouvernement fédéral a acheté/est propriétaire du pipeline, le différend entre les gouvernements de l'Alberta et de la Colombie-Britannique représente le plus grand problème ou enjeu (le premier appuie l'expansion alors que le second s'y oppose), l'expansion du pipeline permettra d'atteindre un équilibre entre les questions environnementales et les enjeux économiques, l'expansion a pour objectif de permettre à une plus grande quantité de pétrole de l'Alberta d'accéder aux marchés, les groupes autochtones n'ont pas été suffisamment consultés, l'expansion est attribuable au fait que les entreprises de l'Alberta ne veulent pas payer pour utiliser les pipelines existants (mentionné à Victoria) et l'expansion pourrait mener à un plus grand nombre de pétroliers sur la côte de la Colombie-Britannique (mentionné à Victoria).

Les participants, principalement à Edmonton, ont soulevé d'autres éléments, qui étaient formulés sous forme de jugements ou d'évaluations de la question. Ils avaient notamment l'impression que l'expansion se faisait à un prix élevé, que le processus avait été frustrant, qu'on essayait trop de plaire aux groupes environnementaux, que l'expansion allait créer une division au sein du pays et que les pipelines constituaient le moyen le plus sûr de transporter du pétrole.

Propriété de TMX

Tous les participants à Victoria et à Edmonton savaient que le gouvernement du Canada est actuellement propriétaire du TMX. Lorsqu'on leur a demandé pourquoi le gouvernement fédéral avait acheté le TMX, les participants avaient tendance à dire qu'il avait été obligé de le faire. Ils ont entre autres invoqué les raisons suivantes :

- les retards n'ont pas laissé d'autre choix au gouvernement du Canada;
- le projet était jugé trop important pour qu'il se solde par un échec;
- pour prévenir des difficultés économiques en Alberta;

- le secteur privé ne savait pas quoi faire ou n'était pas prêt à assumer le risque, alors le gouvernement a été forcé d'intervenir;
- pour rassurer la communauté mondiale que le Canada est encore un bon endroit où investir/en raison des préoccupations concernant la réputation internationale du Canada en tant qu'endroit pour faire des affaires.

En outre, des participants ont mentionné que le gouvernement fédéral avait acheté le pipeline afin de s'assurer qu'il avait le plein contrôle sur le projet (y compris ses revenus) et qu'il pourrait mieux faire face à l'opposition au projet en Colombie-Britannique.

Les réactions à la décision du gouvernement d'acheter le pipeline variaient selon la ville; les participants d'Edmonton avaient tendance à manifester leur appui et les participants de Victoria étaient plus susceptibles de se montrer critiques face à la décision. À Edmonton, les participants en faveur de la décision disaient principalement qu'elle était nécessaire (voir les motifs ci-dessus), mais croyaient également que le projet pouvait être rentable. À Victoria, les participants qui critiquaient la décision invoquaient les raisons suivantes : il n'y a pas eu suffisamment de consultations publiques avant l'achat, le gouvernement n'a pas l'expertise nécessaire pour posséder et exploiter un pipeline, et cela ne relève pas de la compétence du gouvernement (c'est-à-dire que ces projets devraient être confiés au secteur privé). Par ailleurs, des participants à Victoria ont fait remarquer que le gouvernement fédéral est déjà intervenu dans divers secteurs lorsqu'il s'agit de questions d'intérêt national.

Situation concernant TMX

La plupart des participants avaient l'impression que le projet TMX était approuvé, mais qu'il ne progressait pas beaucoup. Des participants ont également fait mention des contestations judiciaires et des groupes autochtones qui pourraient devenir en partie propriétaires du pipeline.

Points de vue concernant TMX

On a demandé aux participants ce qu'ils pensaient, tout compte fait, du projet TMX après qu'on leur ait dit ce qui suit :

La semaine dernière, le gouvernement du Canada a annoncé qu'il allait approuver le projet TMX et que tout l'argent perçu par le gouvernement fédéral dans le cadre de ce projet sera investi dans des projets d'énergie propre au Canada.

La plupart des participants aimeraient que l'expansion de TMX se poursuive. Cependant, certains ont dit que le processus suscitait de l'amertume et des divisions, et d'autres ont affirmé que leur soutien était conditionnel à la mise en place de mesures appropriées pour protéger l'environnement. Les raisons invoquées pour justifier l'expansion de TMX comprenaient les suivantes : la nécessité de tirer profit de nos ressources naturelles, l'Alberta mérite d'obtenir de meilleurs prix pour son pétrole, le projet aidera à assurer une certaine indépendance vis-à-vis des États-Unis pour ce qui est des ressources, les effets ou les répercussions sur l'environnement seront pris en considération, et les retombées économiques se feront sentir dans d'autres secteurs de l'économie.

Bien que pratiquement tous les participants s'attendent à ce que le projet d'expansion de TMX aille de l'avant ou, dans certains cas, espèrent qu'il aille de l'avant, ils n'ont pas vraiment une idée du moment où cela se produira. Certains ont fait remarquer qu'il n'y a pas réellement d'échéancier en

place et que d'autres retards pourraient freiner le projet. Des participants ont également indiqué qu'il était nécessaire de faire preuve d'un leadership fort et d'entretenir de bonnes relations avec les peuples autochtones afin de s'assurer que le projet puisse progresser maintenant qu'il est approuvé.

Bien que de nombreux participants se montraient favorables à l'idée d'utiliser les recettes de TMX pour financer des investissements dans les énergies renouvelables, certains ont aussi posé des questions sur ce que cela signifierait réellement et à quoi ressembleraient les mesures concrètes s'y rattachant. Bref, les participants trouvaient que c'était une idée intéressante, mais ils désiraient avoir de plus amples renseignements sur les résultats de ce genre d'investissements avant de donner leur entière approbation. De façon plus générale, les participants avaient tendance à penser qu'il était possible de lutter contre les changements climatiques tout en approuvant les pipelines et qu'il n'était pas nécessaire de faire un choix entre l'un ou l'autre. Cela dit, quelques-uns ont précisé que même si cet équilibre pouvait être maintenu dans une certaine mesure, l'accent devrait être mis sur le recours à d'autres sources d'énergie.

Points de vue concernant le soutien du gouvernement du Canada pour le secteur du pétrole et du gaz

La plupart des participants à Edmonton estiment que le gouvernement du Canada n'appuie pas suffisamment le secteur pétrolier et gazier. À Victoria, les participants ne savaient pas comment évaluer le soutien du gouvernement fédéral.

6. Vapotage et tabagisme

Les enjeux de cette section ont été abordés avec les participants de Surrey, Fredericton, Sorel et Belleville.

Situation concernant le tabagisme et le vapotage

La plupart des groupes comprenaient à la fois des fumeurs (fumeurs quotidiens et/ou occasionnels) et des non-fumeurs. Seuls le groupe de femmes de Fredericton et le groupe des propriétaires de Surrey étaient composés exclusivement de non-fumeurs. De nombreux non-fumeurs étaient d'anciens fumeurs, et au moins quelques participants dans la plupart des groupes ont dit qu'ils avaient essayé le vapotage.

Expérience et familiarité avec le vapotage

Ceux qui ont essayé le vapotage l'ont fait pour l'une ou l'autre des raisons suivantes : par curiosité, généralement dans un cadre social (p. ex., avec des amis); afin d'arrêter de fumer; ou pour diminuer leur niveau de stress. Quelques-uns croient que le vapotage est cher et/ou plus cher que de fumer des cigarettes. Ceux qui n'ont pas essayé de vapoter ont parlé de ce qui suit pour décrire ce qu'ils savaient à propos du vapotage ou ce qu'ils avaient entendu à ce sujet :

- c'est très populaire chez les jeunes (c.-à-d. tendance)/considéré « cool »;
- on connaît peu les effets à long terme sur la santé;
- les liquides de vapotage sont offerts dans une variété de saveurs;
- on peut vapoter avec ou sans nicotine;

- les fumeurs peuvent l'utiliser comme moyen pour arrêter de fumer;
- on peut augmenter ou diminuer l'intensité ou la dose de ce qui est inhalé;
- il ne fait pas l'objet d'une réglementation/d'une réglementation aussi sévère que les cigarettes;
- il a été associé à une condition appelée « poumon du travailleur du pop-corn » (bronchiolite oblitérante);
- certains appareils de vapotage ont explosé;
- les grandes compagnies de tabac sont impliquées dans l'industrie du vapotage;
- on a l'air ridicule en vapotant;
- c'est une passerelle qui mène au tabagisme;
- cela crée une dépendance;
- cela sent bon.

Sources d'information au sujet du vapotage

Les participants ont obtenu des renseignements au sujet du vapotage de diverses sources, dont les suivantes :

- des membres de la famille/des amis et connaissances;
- les médias sociaux;
- Internet;
- l'actualité;
- les observations de gens qui vapotent;
- les boutiques de vapotage (qui sont, selon certains, en nombre croissant dans leurs quartiers);
- la publicité.

Avantages et méfaits perçus du vapotage

Parmi les avantages ou les méfaits perçus du vapotage, notons les suivants :

- il peut/pourrait aider des personnes à arrêter de fumer;
- il pourrait empêcher des jeunes à commencer à fumer (c.-à-d. une solution de rechange au tabagisme);
- ce n'est pas aussi néfaste que le tabagisme pour la santé/contient moins de substances chimiques que les cigarettes;
- cela ne sent pas mauvais/ne fait pas en sorte que les vêtements d'une personne sentent mauvais;
- il n'y a pas de fumée secondaire;
- la prolifération des boutiques de vapotage crée de l'emploi.

Certains participants ont dit qu'ils ne pouvaient penser à aucun avantage associé au vapotage, bien que d'autres aient dit qu'ils ne savaient pas ou qu'ils n'avaient pas suffisamment de renseignements au sujet du vapotage pour formuler une opinion.

Le manque de connaissances ou d'études sur les effets possibles à long terme sur la santé a été mentionné le plus souvent comme le plus grand point négatif du vapotage. Par ailleurs, certains participants ont l'impression qu'il constitue une porte d'entrée pour le tabagisme chez les jeunes, que l'explosion d'appareils présente un danger et qu'il est possible d'en devenir dépendant.

Lorsqu'on les interrogeait sur les effets du vapotage sur la santé, et plus particulièrement sur les méfaits du vapotage par rapport au tabagisme, les participants exprimaient principalement de l'incertitude, surtout en raison du manque de connaissances ou d'études sur les effets à long terme du vapotage sur la santé. Cela dit, l'incertitude en question était souvent associée à la *façon* dont le vapotage est nocif, et non à la question de savoir si le vapotage est nocif ou non. En effet, les participants avaient généralement l'impression que le vapotage n'est probablement pas bon pour la santé, même si ses effets sur la santé ne sont pas encore bien connus et qu'il pourrait ne pas être aussi néfaste que le tabagisme. Les participants ont soulevé les points suivants à cet égard :

- les liquides de vapotage contiennent des substances chimiques, et l'inhalation de ces substances ne peut pas être bon pour la santé;
- l'inhalation de tout type de fumée (qu'elle soit produite par des cigarettes ou des appareils de vapotage) n'est pas bon pour la santé d'une personne;
- le vapotage avec de la nicotine n'est pas mieux que de fumer une cigarette;
- le vapotage n'est pas aussi néfaste que le tabagisme, mais les personnes pourraient vapoter plus souvent parce qu'elles croient que ce n'est pas aussi nocif pour elles, et une fréquence accrue de vapotage pourrait entraîner des effets négatifs pour la santé ou créer une dépendance.

Certains participants étaient plus catégoriques; selon eux, le vapotage est néfaste (ils ont fait mention des rapports indiquant que le vapotage peut entraîner des problèmes, comme le poumon du travailleur du pop-corn et de l'eau sur les poumons) et/ou peut présenter un danger (ils ont parlé d'appareils défectueux qui explosent).

Enfin, des participants ont laissé entendre qu'à leur avis, le vapotage est moins nocif que le tabagisme, mais certains ont également fait remarquer que le vapotage peut tout de même être nocif même s'il est moins néfaste que le tabagisme.

Perceptions concernant le tabagisme

La plupart des participants dans ces villes interagissent avec des fumeurs, dont des amis, des parents et des collègues, et la fréquence des interactions varie de rarement à occasionnellement ou souvent (p. ex., tous les jours). Lorsqu'on leur a demandé ce qu'ils ressentent lorsque les gens de leur cercle social fument en leur présence, la plupart des participants ont dit qu'ils n'aimaient pas cela, certains affirmant même qu'ils détestent cela. Certains se disent déçus ou adoptent une attitude de « vivre et laisser vivre ».

Les participants qui réagissent de manière négative aux personnes qui fument en leur présence ont invoqué les raisons suivantes : l'odeur des cigarettes, l'odeur qui s'impreigne dans leurs vêtements/le fait qu'ils se sentent sales, ils ne veulent pas être exposés à la fumée secondaire/à des problèmes de santé, ils ont des troubles respiratoires, cela déclenche des allergies, ils sont tentés de fumer eux-mêmes, ils ne veulent pas que leurs enfants soient exposés au tabagisme ou aux fumeurs, et ils ont de la difficulté à comprendre comment les gens peuvent continuer à fumer étant donné les dangers que le tabagisme présente pour la santé. Les participants qui ont exprimé une attitude de « vivre et laisser vivre » à l'égard de ceux qui fument en leur présence ont parfois ajouté que les personnes de leur entourage qui fument le font à l'extérieur (c.-à-d. pas à proximité d'eux dans un espace fermé).

Perceptions du tabagisme en tant que problème de santé de nos jours

Les participants convenaient presque tous que le tabagisme représente un problème de santé important de nos jours. Ils ont mentionné les raisons suivantes :

- les effets du tabagisme n'ont pas changé et les maladies causées par le tabagisme ou qui y sont associées sont encore présentes (p. ex., cancer, emphysème). Par ailleurs, les participants avaient l'impression que plusieurs fumeurs et même d'anciens fumeurs ne commencent que maintenant à ressentir les effets de leurs années de tabagisme sur leur santé;
- le tabagisme présente des dangers non seulement pour les fumeurs, mais aussi pour les non-fumeurs (en raison de la fumée secondaire);
- les coûts des soins de santé associés aux maladies causées par le tabagisme/les pressions exercées sur les ressources en santé;
- le tabagisme est une dépendance et devrait être traité comme une maladie plutôt que comme une simple « mauvaise habitude »;
- ses répercussions sur les membres plus vulnérables de la société (c.-à-d. les Canadiens à plus faible revenu sont plus susceptibles de fumer, mais ont moins tendance à être en mesure de pouvoir se procurer des dispositifs efficaces pour cesser de fumer);
- les jeunes continuent de fumer malgré les mises en garde et les preuves scientifiques confirmant les effets néfastes sur la santé;
- les répercussions environnementales du tabagisme (p. ex., les mégots de cigarettes et les substances chimiques qui sont toujours présentes dans les cigarettes fumées);
- le tabagisme/avoir fumé peut nuire à l'admissibilité d'une personne à des assurances ou à des primes d'assurance.

Certains participants ont ajouté que le tabagisme est une question importante pour eux personnellement, principalement en raison de problèmes de santé ou de préoccupations personnelles (p. ex., asthme, allergies, effets de la fumée secondaire) et/ou en raison de l'impact qu'il a sur des membres de leur famille ou des proches (p. ex., cancer).

Bien que les participants convenaient presque tous que le tabagisme représente un important problème de santé aujourd'hui, il y avait des divergences d'opinion quant à savoir si les risques pour la santé des Canadiens en général posés par le tabac ont augmenté, diminué ou sont demeurés à peu près les mêmes au cours des cinq dernières années. Les participants avaient tendance à être divisés entre ceux qui pensent que le risque a diminué et ceux qui pensent qu'il est à peu près le même.

Les participants qui croient que les risques pour la santé ont diminué étaient susceptibles d'invoquer des raisons fondées sur la proportion décroissante de fumeurs au fil du temps attribuable à divers facteurs, dont les suivants :

- l'augmentation du prix des cigarettes;
- une meilleure connaissance des effets du tabagisme sur la santé, particulièrement chez les jeunes;
- le tabagisme n'est plus acceptable socialement et n'est plus considéré « cool »;
- de plus en plus de personnes arrêtent de fumer grâce à des dispositifs efficaces de renoncement au tabac;
- de plus en plus de personnes vapotent au lieu de fumer.

Les participants qui croient que le risque posé par le tabagisme est à peu près le même qu'il y a cinq ans ont fourni les raisons suivantes pour expliquer leur point de vue :

- ils n'ont pas remarqué de changements au cours des cinq dernières années dans les mises en garde concernant la santé ou les lois liées au tabagisme (qui, ont-ils indiqué, sont en place depuis des décennies);
- les jeunes continuent de fumer malgré des mises en garde et des preuves scientifiques confirmant les effets néfastes sur la santé;
- on remarque encore que des gens fument dans des endroits publics (p. ex., pendant les pauses au travail);
- les risques que pose le tabagisme sont semblables à ceux associés au vapotage, qui connaît une hausse et qui semble jouir d'investissements de la part de l'industrie du tabac.

Quelques participants pensent que les risques du tabagisme pour la santé ont peut-être augmenté comparativement à il y a cinq ans et ont fourni deux raisons pour expliquer leur perception. Ils ont notamment l'impression que les effets du tabagisme sur la santé peuvent prendre des années à se manifester; par conséquent, si l'on compare à il y a cinq ans, il est possible qu'un plus grand nombre de gens souffrent des effets du tabagisme. Certains ont aussi l'impression que les cigarettes électroniques (considérées comme une forme de tabagisme) qui contiennent de la nicotine peuvent fournir des concentrations plus élevées de nicotine que les cigarettes ordinaires.

Impressions concernant la réglementation s'appliquant au tabagisme et l'acceptation sociale du tabagisme

On a demandé aux participants ce qu'ils pensaient de l'opinion selon laquelle la réglementation sur le tabagisme est allée trop loin et qu'elle ne confère aucun droit aux fumeurs. Les participants étaient généralement d'avis que ce n'est pas le cas. Cela dit, bon nombre de participants estiment que fumer n'est pas (ou n'est plus) socialement acceptable et ont mentionné les raisons suivantes : la censure sociale souvent subie par les fumeurs (p. ex., les perceptions négatives en général, les « regards sévères », les critiques), les lois limitant les endroits où les fumeurs peuvent fumer, et le sentiment que, parce que le tabagisme est nocif, les non-fumeurs ont le droit d'être protégés de ses effets. Les participants qui pensent qu'il est socialement acceptable de fumer, principalement les hommes de Sorel, croient qu'il existe une attitude de « vivre et laisser vivre » qui prévaut encore lorsqu'il s'agit de fumer et que les fumeurs et les non-fumeurs ont établi un mode qui leur permet de se côtoyer.

Impressions concernant les fumeurs

La plupart des participants ont dit qu'ils avaient adopté une attitude de « vivre et laisser vivre » à l'égard des fumeurs, certains ajoutant que les gens ont le droit de prendre des décisions concernant leur propre vie dans la mesure où ils ne contreviennent pas aux droits des autres. Dans certains cas, les participants ont dit que leurs sentiments envers les fumeurs varient selon l'âge de ces derniers. Plus précisément, certains se sentent déçus quand ils voient des jeunes fumer ou pensent qu'il est stupide pour les jeunes de commencer à fumer étant donné tout ce que l'on sait au sujet des effets du tabagisme sur la santé. Quelques participants se sentent mal pour les fumeurs parce que ceux-ci font souvent partie des membres les plus vulnérables de la société (p. ex., ils ont un faible revenu, un niveau de scolarité moins élevé). Les participants ont indiqué que leurs impressions des fumeurs n'ont pas beaucoup changé au cours des cinq à dix dernières années. En revanche, un participant a

précisé qu'après avoir obtenu son diplôme d'études secondaires, il ne considérait plus le tabagisme « cool ».

Les participants avaient des sentiments mitigés concernant l'énoncé selon lequel les fumeurs peuvent cesser de fumer s'ils le veulent vraiment. Les participants croient généralement que les gens doivent vraiment vouloir arrêter de fumer pour réussir. Autrement dit, cesser de fumer doit être une décision personnelle et la personne en question doit être motivée. Par ailleurs, la plupart des participants reconnaissent qu'il est plus difficile de cesser réellement de fumer que de prendre la décision de le faire, et que divers facteurs entrent en jeu. Par exemple, on a fait remarquer que le tabagisme est une dépendance, que beaucoup de gens ont besoin d'aide pour mettre un terme à leur dépendance (p. ex., soutien moral, ressources), et que de nombreuses tentatives peuvent être nécessaires avant de réussir.

Perceptions concernant le tabagisme en tant que priorité du gouvernement

La plupart des participants ont surestimé le pourcentage de la population canadienne âgée de 15 ans et plus qui fume de nos jours (quotidiennement ou occasionnellement).⁸ On a ensuite lu aux participants le paragraphe suivant et on leur a demandé d'y réagir :

Certaines personnes disent que le taux de tabagisme au Canada diminue et qu'il faudrait maintenant s'attarder à d'autres enjeux, comme les problèmes relatifs aux soins de santé, les changements climatiques ou l'équilibre budgétaire. D'autres disent qu'il y a encore 4,6 millions de fumeurs au Canada et que le tabagisme devrait continuer d'être hautement prioritaire. À votre avis, le gouvernement devrait-il continuer d'accorder une grande priorité au tabac?

Les participants avaient différents points de vue, bien que la plupart d'entre eux estiment que la priorité devrait dorénavant être accordée à d'autres enjeux, notamment pour les raisons suivantes :

- on a déployé suffisamment d'efforts à cet égard/les efforts ont été couronnés de succès et on a fait de grands progrès (p. ex., le taux de tabagisme est en baisse, 15 % de la population qui fume est un bon résultat/une proportion acceptable, le tabagisme ne sera jamais complètement éliminé tant qu'il sera légal);
- la population connaît maintenant bien les dangers associés au tabagisme, qui sont largement reconnus;
- on doit s'attaquer à d'autres enjeux importants (p. ex., les opioïdes, l'environnement).

Les participants qui croient que le tabagisme devrait continuer d'être hautement prioritaire ont soulevé les points suivants :

- les jeunes continuent de commencer à fumer, malgré tous les renseignements et les preuves confirmant les dangers du tabagisme;
- le tabagisme a des conséquences importantes sur l'environnement et on devrait se pencher là-dessus;
- nous ressentirons les effets du tabagisme sur notre santé pendant des années (p. ex., taux de cancer chez les fumeurs);

⁸ Le taux actuel de tabagisme au Canada est de 15 % – environ 11 % des gens fument quotidiennement et 4 % sont des fumeurs occasionnels.

- un taux de tabagisme de 15 % peut être réduit encore davantage de manière réaliste (c.-à-d. que l'on peut réaliser d'autres progrès).

Façons d'aider les Canadiens à cesser de consommer des produits du tabac

Nous avons indiqué aux participants que la Stratégie canadienne sur le tabac vise une réduction du taux de tabagisme à 5 % d'ici 2035 et on leur a demandé comment le gouvernement du Canada et Santé Canada pourraient mieux aider les Canadiens à renoncer aux produits du tabac afin d'atteindre cet objectif. Un plus grand nombre de participants ont suggéré de subventionner des ressources/stratégies pour cesser de fumer (p. ex., des médicaments sur ordonnance) ou d'en réduire le coût. Parmi les autres suggestions, mentionnons ce qui suit :

- augmenter le prix des cigarettes;
- interdire le tabagisme complètement;
- récompenser en premier lieu les personnes qui arrêtent de fumer (p. ex., des concours avec des prix à remporter);
- organiser d'abord et avant tout des campagnes d'information mettant l'accent sur les côtés positifs du renoncement au tabac ou présentant des réussites (plutôt que d'utiliser des tactiques de peur);
- privilégier les efforts visant les jeunes et les jeunes fumeurs;
- promouvoir le renoncement au tabac chez les nouveaux immigrants ou les communautés de néo-Canadiens;
- vendre des cigarettes dans les boutiques spécialisées seulement.

Certains participants de Belleville ont suggéré de s'attaquer aux lois qui facilitent l'accès aux cigarettes dans certaines circonstances, comme la vente de cigarettes dans les réserves.

7. Salubrité des aliments

Les enjeux de cette section ont été abordés avec les participants de Surrey, Fredericton, Sorel et Belleville.

On a fourni aux participants les renseignements généraux suivants au sujet du système canadien de salubrité des aliments :

Dans le cadre du système canadien de salubrité des aliments, les inspecteurs du gouvernement du Canada visitent des établissements d'alimentation, comme des usines de transformation des aliments, pour s'assurer de la conformité aux lois fédérales en matière de salubrité alimentaire. On détermine la fréquence des inspections des établissements d'alimentation en fonction des risques pour la salubrité des aliments. On évalue le niveau de risque en tenant compte de plusieurs facteurs, notamment de la conformité de l'établissement dans le passé et du type d'établissement (par exemple, les usines de produits de la viande présentent automatiquement un risque élevé). En gros, les établissements jugés à faible risque font moins souvent l'objet d'inspections que les établissements comportant un risque élevé.

En raison des progrès informatiques et technologiques, il pourrait être possible à l'avenir que le gouvernement du Canada se fie de plus en plus à la technologie pour les établissements d'alimentation présentant un faible risque. Par exemple, des caméras pourraient être installées dans des établissements à faible risque et des programmes informatiques utiliseraient les images

saisies par les caméras pour déterminer si l'établissement se conforme à la réglementation. Si un établissement à faible risque est jugé conforme, aucune visite sur place par un inspecteur n'aurait lieu. Si les images soulèvent des préoccupations, un inspecteur visiterait l'établissement.

Avantages et préoccupations concernant l'utilisation de caméras dans les établissements alimentaires à faible risque

On a ensuite demandé aux participants quels sont, à leurs yeux, les avantages d'adopter une telle approche pour l'inspection des aliments et les préoccupations qu'ils pourraient avoir à cet égard. Les participants n'ont eu aucune difficulté à identifier des avantages possibles associés à ce type d'approche et ont fait mention à maintes reprises de ce qui suit :

- le personnel des établissements à faible risque serait plus vigilant en matière de conformité s'il savait qu'il faisait l'objet d'une surveillance constante;
- l'installation de caméras serait rentable/ permettrait de réaliser des économies;
- les données seraient obtenues de manière continue, ce qui permettrait d'effectuer un suivi au fil du temps ou une analyse à long terme;
- les caméras fourniraient des données ou des preuves concrètes dans des cas de non-conformité, ce qui faciliterait la responsabilisation des personnes qui ne respectent pas les normes;
- les caméras permettraient aux inspecteurs du gouvernement d'être affectés à la surveillance d'établissements présentant un risque élevé.

En outre, des participants ont laissé entendre que l'installation de caméras dans des établissements à risque élevé serait également bénéfique.

Des préoccupations soulevées à maintes reprises au sujet d'une telle approche comprenaient les suivantes :

- les caméras peuvent ne pas être en mesure de tout transmettre/pourraient rater des choses qu'un inspecteur remarquerait ou chercherait à voir (p. ex., senteurs ou odeurs);
- des exploitants sans scrupules pourraient trouver des façons d'éviter le champ de vision des caméras;
- il pourrait y avoir des problèmes techniques avec des caméras (p. ex., pannes de courant);
- selon la fréquence de l'analyse des données, des violations aux règles pourraient ne pas être remarquées pendant un certain temps;
- des enjeux possibles liés à la protection de la vie privée;
- des problèmes de redondance, fondés sur l'hypothèse que le temps dont ont besoin les analystes pour examiner les données informatiques serait semblable au temps nécessaire pour les inspections sur place (c.-à-d. si les analystes doivent revoir toutes les bandes vidéos, les inspecteurs seraient mieux de continuer de visiter les établissements alimentaires).

Par ailleurs, des participants ont fait part de ce qui suit :

- il pourrait être plus coûteux d'exploiter des systèmes de caméras que d'envoyer des inspecteurs sur place de temps à autre;
- on se demande qui assumerait le coût de l'installation du système de caméras, un coût qui serait considérable pour les plus petits établissements s'ils devaient en être responsables;

- des inquiétudes au sujet des pertes d'emplois parce que la technologie remplacerait des humains; on se préoccupe particulièrement de la possibilité que les caméras justifient la réduction du nombre d'inspecteurs ou soient la première étape pour remplacer les inspecteurs par la technologie.

Impact de l'utilisation de caméras dans des établissements alimentaires à faible risque sur la confiance dans le système canadien de salubrité des aliments

Lorsqu'on leur a demandé quel impact une telle approche aurait sur leur niveau de confiance dans le système canadien de salubrité des aliments, les participants avaient des points de vue différents. Bon nombre d'entre eux ont dit qu'ils auraient moins confiance, un plus petit nombre de participants ont déclaré que cela ne changerait rien et quelques-uns estiment qu'ils auraient davantage confiance dans le système si des caméras étaient utilisées dans des établissements à faible risque. Les femmes étaient plus nombreuses que les hommes à affirmer qu'elles auraient moins confiance dans le système canadien de salubrité alimentaire si le gouvernement utilisait une telle approche.

Impressions concernant le recours à une tierce partie pour examiner les données

Les participants ont appris que le gouvernement du Canada pourrait, dans le cadre d'un autre scénario, avoir recours à un tiers, au lieu de ses analystes, pour examiner les données saisies par les caméras installées dans les établissements alimentaires à faible risque. Lorsqu'on leur a demandé quels étaient les avantages de retenir les services d'une tierce partie pour analyser les données, les participants n'étaient pas tous du même avis. Un certain nombre de participants, principalement des hommes à Fredericton et des femmes à Sorel, ont dit qu'ils ne pouvaient penser à aucun avantage.

Cependant, un certain nombre de participants ont identifié des avantages, notamment les suivants : l'objectivité et l'analyse impartiale, une expertise indépendante, des possibilités de création d'emplois et les économies pouvant être réalisées. Parmi les préoccupations relatives à l'utilisation d'un tiers pour examiner les données, mentionnons les éléments suivants : le risque que des établissements influencent (illégalement) le processus d'examen, le risque d'un traitement préférentiel par le gouvernement dans l'attribution des contrats/la sélection de tiers, la difficulté de veiller au respect des normes et à la responsabilisation en raison de l'augmentation du nombre d'acteurs concernés et la concurrence entre les fournisseurs de services qui poussent ces derniers à réduire le nombre ou les salaires de leurs analystes.

Encore une fois, les participants avaient des points de vue différents lorsqu'on leur a demandé quel impact le recours à un tiers pour analyser les données aurait sur leur niveau de confiance dans le système canadien de salubrité des aliments. Presque tous les participants étaient divisés entre ceux qui auraient moins confiance (un point de vue plus fréquent dans les deux groupes de Sorel, ainsi que dans le groupe d'hommes à Fredericton) et ceux dont la perception demeurerait la même.

8. Ceintures de sécurité dans les autobus scolaires

Les enjeux de cette section ont été abordés avec les participants de Surrey et de Sorel.

Conscience de l'enjeu

La majorité des participants de Surrey et de Sorel ont dit qu'ils n'avaient rien vu, lu ou entendu au sujet des ceintures de sécurité dans les autobus scolaires. Cependant, à Sorel, la plupart des femmes ont dit avoir entendu parler de la question, en particulier du fait qu'il s'agissait d'un problème important, que l'installation de ceintures de sécurité serait coûteuse et qu'il serait difficile de s'assurer que les enfants attacheraient bel et bien leur ceinture. Quelques participants masculins à Sorel se sont souvenus d'avoir entendu parler de la question de façon générale, notant que la question fait l'objet d'un débat et qu'il n'y a pas d'entente à cet égard. À Surrey, la référence aux autobus a rappelé l'accident tragique de l'autobus des Broncos de Humboldt en 2018, mais personne ne se souvenait de quoi que ce soit spécifiquement au sujet des ceintures de sécurité dans les autobus scolaires.

Lorsqu'on leur a demandé quel était l'ordre de gouvernement responsable de la réglementation relative aux ceintures de sécurité sur les autobus scolaires, la plupart des participants de Sorel pensaient que c'était le gouvernement provincial. À Surrey, les perceptions étaient variées : beaucoup pensaient que le gouvernement fédéral était responsable, certains croyaient qu'il s'agissait d'une responsabilité provinciale et d'autres pensaient que la responsabilité était partagée entre les deux ordres de gouvernement.

Appui généralisé à l'installation de ceintures de sécurité dans les autobus scolaires

La plupart des participants étaient en faveur de l'installation de ceintures de sécurité dans les autobus scolaires, et ceux qui ne se disaient pas favorables étaient indécis plutôt qu'opposés à l'idée. Certains participants indécis ont ajouté que la question devrait être étudiée sérieusement. Les participants convenaient presque tous que les autobus sont plus sûrs lorsqu'ils sont munis de ceintures de sécurité; seulement quelques participants n'étaient pas certains si c'était réellement le cas.

Au cours de cette discussion, les participants ont mentionné des facteurs qui devraient être pris en considération, notamment le coût de l'installation des ceintures de sécurité; les parties qui devraient en assumer les coûts; le type de ceintures à installer (c.-à-d. avec sangles d'épaule ou ceintures abdominales); et la difficulté de s'assurer que les enfants les portent. Lorsqu'on leur a demandé s'il s'agit d'une bonne utilisation des fonds étant donné les autres coûts que doivent assumer les écoles, la plupart des participants étaient incertains ou ont dit qu'ils ne savaient pas. Certains ont suggéré que c'est quelque chose qui doit être étudié. Pour d'autres participants, il faudrait financer d'autres enjeux importants, comme le fait de s'assurer que les enfants ont accès à des aliments sains à l'école.

Si l'on prend la décision de munir les autobus scolaires de ceintures de sécurité, le règlement devrait s'appliquer à tous les autobus scolaires (peu importe l'utilisation prévue d'un autobus), selon la grande majorité des participants. En revanche, les participants n'étaient pas tous du même avis pour ce qui est d'appliquer le règlement aux autobus neufs seulement ou à tous les autobus existants. La plupart des participants voudraient que le règlement soit aussi appliqué aux autobus

existants. Cependant, les femmes de Sorel étaient toutes en faveur de l'installation de ceintures de sécurité seulement dans les autobus neufs, pour les raisons suivantes :

- pour réaliser des économies (on suppose que la modification des autobus scolaires actuels serait une mesure très coûteuse alors qu'un certain nombre d'autobus scolaires sont vieux et prêts à être remisés de toute façon);
- on s'assurerait d'investir dans des autobus scolaires neufs (le règlement encouragerait le remplacement des autobus scolaires actuels par des autobus neufs afin d'assurer l'uniformité des véhicules);
- on s'assurerait qu'il y a un nombre suffisant d'autobus scolaires disponibles (c.-à-d. pas besoin de retirer temporairement les autobus existants afin de les modifier).

Selon les participants, le principal inconvénient de n'ajouter des ceintures de sécurité qu'aux autobus neufs est le manque d'uniformité dans les autobus scolaires et les types de problèmes ou enjeux pouvant en découler, dont les suivants :

- la perception que le système comporte deux niveaux (c.-à-d. que certains enfants seraient plus en sécurité que d'autres);
- les débats concernant l'attribution des autobus scolaires (c.-à-d. quelles écoles profiteraient des neufs et quelles écoles conserveraient les vieux);
- les problèmes de logistique (p. ex., si un voyage à l'extérieur de la ville est prévu ou si des autobus supplémentaires sont nécessaires, qu'arrivera-t-il si seulement certains autobus disponibles sont munis de ceintures de sécurité?)

Coût perçu de la modernisation

Pratiquement tous les participants convenaient qu'il y avait une différence de coût entre la modernisation de tous les autobus existants et l'ajout de ceintures de sécurité aux autobus neufs seulement (ils présumaient qu'il serait plus coûteux de modifier tous les autobus actuels). De plus, les participants avaient généralement l'impression que la différence de coût serait importante, certains participants laissant entendre que le coût de la modernisation serait jusqu'à deux fois plus élevé que le coût de l'aménagement des autobus neufs.

Annexe

1. Questionnaire de recrutement

Caractéristiques de l'étude

- Recruter 11 participants.
- Les participants recevront 100 \$ en contrepartie de leur participation.
- Les groupes dureront deux heures.
- Les groupes se tiendront en français à Sorel. Les groupes se tiendront en anglais dans les autres villes.

Groupe 1 Surrey 6 juin 17 h 30 LOCATAIRES	Groupe 2 Surrey 6 juin 19 h 30 PROPRIÉTAIRES	Groupe 3 Fredericton 11 juin 17 h 30 HOMMES	Groupe 4 Fredericton 11 juin 19 h 30 FEMMES	Groupe 5 Sorel 12 juin 17 h 30 FEMMES	Groupe 6 Sorel 12 juin 19 h 30 HOMMES
Groupe 7 Belleville 18 juin 17 h 30 HOMMES	Groupe 8 Belleville 18 juin 19 h 30 FEMMES	Groupe 9 Edmonton 25 juin 17 h 30 FEMMES	Groupe 10 Edmonton 25 juin 19 h 30 HOMMES	Groupe 11 Victoria 26 juin 17 h 30 HOMMES	Groupe 12 Victoria 26 juin 19 h 30 FEMMES

- Les groupes à Surrey seront segmentés selon la situation domiciliaire. En plus d'être segmentés selon la situation domiciliaire, les groupes comprendront une diversité de participants choisis en fonction de leur âge, de leur sexe, de leur situation d'emploi et de leur niveau de scolarité.
- Les groupes dans tous les autres endroits seront segmentés par sexe. En plus d'une segmentation par sexe (partout sauf Surrey), tous les groupes comprendront une diversité de participants choisis en fonction de leur âge, de leur situation d'emploi et de leur niveau de scolarité.

Questionnaire

A. Introduction

Bonjour/Hello, je m'appelle [INSÉRER]. Préférez-vous continuer en français ou en anglais? / Would you prefer to continue in English or French?

Je communique avec vous au nom de CRC Recherches, une maison de recherche canadienne. Le gouvernement du Canada a retenu nos services pour réaliser une série de groupes de discussion afin d'explorer des questions qui intéressent la population canadienne. Chaque groupe de discussion durera au plus deux heures et les participants et participantes recevront une somme en argent comptant en guise de remerciement pour le temps consacré à l'étude.

[NOTE À L'INTENTION DE L'INTERVIEWEUR : POUR LES GROUPES ANGLAIS, SI LE PARTICIPANT PRÉFÈRE CONTINUER EN FRANÇAIS, VEUILLEZ LUI DIRE CECI : « Malheureusement, nous recherchons des gens qui parlent anglais pour participer à ces groupes de discussion. Désirez-vous participer à la discussion en anglais? ». IF YES, CONTINUE. IF NO, TERMINATE AND SAY: Nous vous remercions de votre intérêt. » POUR LES GROUPES FRANÇAIS, SI LE PARTICIPANT PRÉFÈRE CONTINUER EN ANGLAIS, VEUILLEZ LUI DIRE CECI : « Unfortunately, we are looking for people who speak French to participate in this discussion group. Would you be willing to participate in the discussion in English? IF YES, CONTINUE. IF NO, TERMINATE AND SAY: We thank you for your interest. »]

La participation est tout à fait volontaire. Nous voulons connaître vos opinions. Nous ne tenterons pas de vous vendre quoi que ce soit, ni de vous faire changer d'avis. La discussion prendra la forme d'une table ronde qu'animerait un(e) professionnel(le) de la recherche et à laquelle prendront part jusqu'à huit participants. Toutes les opinions exprimées demeureront anonymes et serviront aux fins de l'étude seulement, conformément aux lois visant à protéger la confidentialité de vos renseignements.

[NOTE À L'INTERVIEWEUR : SI LE/LA PARTICIPANT(E) POSE UNE QUESTION AU SUJET DES LOIS SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS, DIRE : « Les renseignements recueillis dans le cadre de l'étude sont assujettis aux dispositions de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, une loi du gouvernement du Canada, ainsi qu'aux dispositions des lois provinciales pertinentes dans ce domaine. »]

Avant de vous inviter à participer au groupe de discussion, nous devons vous poser quelques questions pour veiller à ce que chaque groupe réunisse différents types de personnes. Les questions devraient prendre cinq minutes. Me permettez-vous de continuer?

Oui	CONTINUER
Non	REMERCIER/METTRE FIN

B. Qualification

1. Est-ce que vous-même ou un membre de votre foyer ou de votre famille immédiate travaillez/travaille pour...? **LIRE LA LISTE**

Une maison de recherche, une société de relations publiques ou une agence de publicité
Les médias (radio, télévision, journaux, revues, etc.)
Un ministère ou un organisme fédéral ou provincial
Un parti politique

Oui	REMERCIER/METTRE FIN
Non	CONTINUER

2. Inscrire le sexe selon vos observations. **SEGMENTATION DES GROUPES PAR SEXE PARTOUT SAUF SURREY.**

Femme
Homme

3. Êtes-vous un(e) citoyen(ne) canadien(ne) d'au moins 18 ans qui habite normalement dans la ville de [INSÉRER LA VILLE]?

Oui	CONTINUER
Non	ASK Q3b
Ne sait pas/Refus	REMERCIER/METTRE FIN

3b. Y a-t-il une autre personne dans votre ménage qui est âgée d'au moins 18 ans?

Oui	DEMANDER DE PARLER À LA PERSONNE; RETOURNER À L'INTRODUCTION
Non	REMERCIER/METTRE FIN
Ne sait pas/Refus	REMERCIER/METTRE FIN

4. Depuis quand habitez-vous à [INSÉRER LA VILLE]?

Depuis moins de deux ans	REMERCIER/METTRE FIN
Depuis au moins deux ans	CONTINUER
Ne sait pas/Refus	REMERCIER/METTRE FIN

5. Nous devons discuter avec des participants de différents groupes d'âge. Puis-je savoir quel âge vous avez? **INSCRIRE ET CATÉGORISER**

Moins de 18 ans	REMERCIER/METTRE FIN
De 18 à 24 ans	
De 25 à 34 ans	
De 35 à 44 ans	
De 45 à 54 ans	
De 55 à 64 ans	
De 65 à 74 ans	
75 ans et plus	REMERCIER/METTRE FIN

[POSER LA Q6. SEULEMENT À SURREY]

6. Laquelle des descriptions suivantes décrit le mieux votre situation domiciliaire [LIRE LA LISTE]

Vous êtes propriétaire de votre domicile	GROUPE DE PROPRIÉTAIRES
Vous louez votre domicile	GROUPE DE LOCATAIRES
Vous êtes ni propriétaire ni locataire de votre domicile	GROUPE DE LOCATAIRES

7. En vous incluant, combien de personnes de 18 ans et plus habitent sous votre toit?

Une	
Deux	PASSER À Q9
Trois	PASSER À Q9
Quatre ou plus	PASSER À Q9

S'IL N'Y A QU'UNE SEULE PERSONNE DANS LE MÉNAGE À LA Q7, DEMANDER :

8. Laquelle des catégories suivantes correspond le mieux à votre revenu personnel annuel total, avant taxes, pour 2018? **OBTENIR UNE COMPOSITION VARIÉE**

Moins de 20 000 \$
De 20 000 \$ à moins de 40 000 \$
De 40 000 \$ à moins de 60 000 \$
De 60 000 \$ à moins de 75 000 \$
De 75 000 \$ à moins de 100 000 \$
De 100 000 \$ à moins de 150 000 \$
Plus de 150,000 \$
REFUS/NE SAIT PAS

S'IL Y A PLUS D'UNE PERSONNE DANS LE MÉNAGE À LA Q7, DEMANDER :

9. Laquelle des catégories suivantes correspond le mieux au revenu annuel total, avant taxes, de l'ensemble des membres de votre ménage, pour 2018? **OBTENIR UNE COMPOSITION VARIÉE**

Moins de 20 000 \$
De 20 000 \$ à moins de 40 000 \$
De 40 000 \$ à moins de 60 000 \$
De 60 000 \$ à moins de 75 000 \$
De 75 000 \$ à moins de 100 000 \$
De 100 000 \$ à moins de 150 000 \$
Plus de 150,000 \$
REFUS/NE SAIT PAS

DEMANDER À TOUS

10. Laquelle des situations suivantes décrit le mieux votre situation d'emploi? **OBTENIR UNE COMPOSITION VARIÉE**

Personne travaillant à temps plein (35 heures ou plus)
Personne travaillant à temps partiel (moins de 35 heures)
Personne à la maison
Personne aux études
Personne à la retraite
Personne au chômage

11. Quelle est votre occupation à l'heure actuelle? **INSCRIRE :**

Type d'emploi : _____
Type d'entreprise : _____

12. Pouvez-vous me dire quel est le plus haut niveau de scolarité que vous avez atteint? **OBTENIR UNE COMPOSITION VARIÉE**

Études secondaires partielles
Études secondaires terminées
Apprentissage enregistré ou diplôme ou certificat d'une école de métiers
Collège, CEGEP, ou certificat ou diplôme non universitaire
Certificat universitaire ou diplôme inférieur au baccalauréat
Baccalauréat
Certificat universitaire supérieur au baccalauréat

13. Les participants aux groupes de discussion doivent faire part de leurs opinions et de leurs réflexions. Dans quelle mesure êtes-vous à l'aise de partager votre opinion en groupe? Diriez-vous que vous êtes...?

Très à l'aise
Plutôt à l'aise
Pas très à l'aise
Très mal à l'aise

AU MOINS 5 PAR GROUPE

14. Avez-vous déjà participé à un groupe de discussion organisé à l'avance sur un sujet en particulier et reçu une somme d'argent en échange de votre participation?

Oui
Non

PASSER À Q17

15. À quand remonte votre dernière participation à un groupe de discussion?

Il y a moins de six mois
Il y a plus de six mois

METTRE FIN

16. À combien de groupes de discussion avez-vous participé au cours des cinq dernières années?

Moins de 5
5 ou plus

METTRE FIN

17. Le groupe de discussion sera enregistré sur bande audio ou vidéo. Ces enregistrements nous aideront à analyser les constats et à rédiger le rapport. Les résultats des discussions seront regroupés dans le même rapport de recherche et les participants ne seront identifiés d'aucune façon. Ni votre nom ni vos commentaires ne figureront dans le rapport de recherche. Est-ce que cela vous convient?

Oui
Non

CONTINUER
REMERCIER/METTRE FIN

18. Des représentants du gouvernement du Canada qui ont pris part au projet pourraient observer le déroulement du groupe de discussion. Ils ne participeront pas à la discussion et ne connaîtront pas votre nom au complet, seulement votre prénom. Est-ce que cela vous convient?

Oui
Non

CONTINUER
REMERCIER/METTRE FIN

C. INVITATION À PARTICIPER

J'aimerais vous inviter à participer à un groupe de discussion au cours duquel vous ferez part de vos opinions dans le cadre d'une discussion qui réunira d'autres Canadiens de votre collectivité. Le groupe de discussion sera dirigé par un chercheur de Phoenix SPI, une maison nationale de recherche sur l'opinion publique. La discussion se déroulera le **[JOUR] [DATE]**, à **[HEURE]** et durera deux heures. Les participants recevront 100 \$ en contrepartie du temps consacré. Aimerez-vous y participer?

Oui
Non

METTRE FIN

Avez-vous un crayon à portée de la main? Je vais vous donner l'adresse où aura lieu le groupe de discussion. Il se tiendra au _____ **[INSÉRER L'ÉTABLISSEMENT]**. J'aimerais vous rappeler que la discussion aura lieu à **[HEURE]** le **[DATE]**. Nous demandons aux participants d'arriver 15 minutes d'avance.

À votre arrivée, vous devrez présenter une pièce d'identité avec photo; n'oubliez pas d'en apporter une (p. ex., un permis de conduire). Si vous avez besoin de lunettes pour lire, nous vous prions de les apporter avec vous. Les participants pourraient être invités à examiner des documents en **[FRANÇAIS/ANGLAIS]** au cours de la séance.

Comme je l'ai mentionné, la discussion sera enregistrée sur bande audio ou vidéo pour les fins de la recherche et des représentants de l'équipe de recherche du gouvernement du Canada observeront le déroulement de la séance d'une pièce voisine. Vous devrez signer un formulaire de consentement pour être filmé(e) pendant le groupe de discussion. Les enregistrements seront utilisés seulement par l'équipe de recherche de Phoenix SPI et ne seront remis à personne d'autre. Tous les renseignements recueillis lors du groupe de discussion demeureront anonymes et ne serviront qu'à des fins de recherche conformément aux dispositions des lois visant à protéger vos renseignements personnels.

Étant donné que nous n'invitons qu'un petit nombre de personnes, votre participation est très importante pour nous. S'il vous est impossible d'être présent(e), pour une raison ou pour une autre, merci de communiquer avec nous afin que nous puissions trouver quelqu'un pour vous remplacer. Vous pouvez nous joindre à nos bureaux au **[INSÉRER LE NUMÉRO]**. Demandez de parler à **[INSÉRER LE NOM]**.

Un représentant vous téléphonera la veille du groupe de discussion pour vous en rappeler la tenue.

Afin que nous puissions communiquer avec vous la veille ou en cas de changements à l'horaire, pourriez-vous nous fournir votre nom et vos coordonnées?

Prénom : _____
Nom de famille : _____
Numéro de téléphone (jour) : _____

Numéro de téléphone (soir) :

2. Guide du modérateur

INTRODUCTION (10 minutes)

NOUVELLES DU GC (5 minutes)

- Ces derniers temps, qu'avez-vous vu, lu ou entendu au sujet du gouvernement du Canada?

BLANCHIMENT D'ARGENT (5 minutes) POSER LES QUESTIONS À SURREY

- Est-ce que quelqu'un a entendu quoi que ce soit au sujet du blanchiment d'argent ces derniers temps?
- Est-ce qu'il s'agit d'un problème en Colombie-Britannique?
 - Expliquez-moi le concept. Quel est le problème précisément avec le blanchiment d'argent?
- À quel point le problème est-il important comparativement à d'autres enjeux?
- Le gouvernement du Canada a-t-il fait quelque chose à ce sujet?

ÉCLAIRCISSEMENTS, AU BESOIN

Dans son budget du printemps, le gouvernement du Canada a annoncé qu'il consacrerait 70 millions de dollars à des initiatives pour lutter contre le blanchiment d'argent, notamment à des enquêtes de l'ARC et de la GRC, particulièrement dans le secteur immobilier.

- S'agit-il d'une somme trop importante, d'une somme suffisante ou est-ce que le gouvernement fédéral doit faire davantage à cet égard?

SERVICES AUX ANCIENS COMBATTANTS (5 minutes) POSER LES QUESTIONS À FREDERICTON

- Est-ce que quelqu'un a entendu quoi que ce soit au sujet des services offerts aux anciens combattants?
- Le gouvernement du Canada a-t-il fait quelque chose à ce sujet?
- Est-ce que quelqu'un a entendu parler de Pension à vie?
 - Si vous vous fiez à ce que vous avez entendu, qu'en pensez-vous?

ENVIRONNEMENT (15 minutes) POSER LES QUESTIONS À SURREY

- Qu'avez-vous entendu au sujet de l'environnement ces derniers temps?

- Est-ce que quelqu'un a entendu quelque chose de précis concernant la pollution par le plastique?
- Que pensez-vous des mesures que pourrait prendre le gouvernement du Canada pour interdire les plastiques à usage unique afin de réduire la pollution par le plastique?
 - Pourquoi est-ce important?
 - Quels en sont les inconvénients?
 - Quels effets positifs ou négatifs ces mesures pourraient-elles avoir sur l'économie?
- Qu'est-ce qui vous vient en tête lorsque vous pensez aux plastiques à usage unique qui devraient être interdits?
 - Certains types de plastique à usage unique qui sont souvent mentionnés sont les sacs de plastique, les bouteilles d'eau, les couvercles de contenants de café, les emballages de collations, les pailles, les emballages d'une portion individuelle de lait maternisé et les bâtonnets pour mélanger.
 - Dans cette liste, y a-t-il des types d'articles que l'on devrait interdire en premier?
 - Y a-t-il des choses (dans cette liste ou autres) qui ne devraient pas être interdites?

POSER LES QUESTIONS À VICTORIA

Maintenant, passons à un autre sujet que les plastiques à usage unique...

- Est-ce que quelqu'un a entendu parler du Plan de protection des océans? Qu'avez-vous entendu?

ACCORD DE PARIS (5 minutes) POSER LES QUESTIONS À VICTORIA ET À EDMONTON

- Est-ce que quelqu'un a entendu parler de l'Accord de Paris sur les changements climatiques? Comment l'expliqueriez-vous?
 - Quels pays font partie de l'Accord? (et lesquels n'en font pas partie?)
 - Savez-vous quelle est la cible du Canada?

ÉCLAIRCISSEMENTS, AU BESOIN

En vertu de l'Accord de Paris, le Canada s'est engagé à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 30 % d'ici 2030 par rapport aux niveaux de 2005.

- Pensez-vous que le Canada atteindra cette cible?
 - Quels facteurs pourraient avoir un effet sur la capacité du Canada d'atteindre cette cible?
- Pensez-vous qu'il est important que le Canada atteigne cette cible? Pourquoi/pourquoi pas?

TARIFICATION DE LA POLLUTION (30 minutes) POSER LES QUESTIONS À EDMONTON

- Qu'est-ce que vous avez vu, lu ou entendu au sujet de l'environnement, ces derniers temps?
 - Et avez-vous vu, lu ou entendu quoi que ce soit au sujet du gouvernement du Canada et de l'environnement, ces derniers temps?
- (SI LA TARIFICATION DE LA POLLUTION N'EST PAS SIGNALÉE : Avez-vous entendu parler; SI ELLE EST SIGNALÉE : Combien d'entre vous avez entendu parler) du plan du gouvernement du Canada pour tarifier la pollution? (mains levées)
 - PISTE : Et qu'est-ce que vous avez entendu récemment?

ÉCLAIRCISSEMENTS, AU BESOIN

En 2016, le gouvernement du Canada, qui a annoncé un plan pour tarifier la pollution à l'échelle du pays, a demandé à chaque province de mettre au point son propre plan avant la fin de 2018. Le gouvernement fédéral a annoncé qu'il se chargera de mettre en application sa tarification de la pollution dans les quatre provinces qui n'ont toujours pas mis en œuvre leur système : l'Ontario, la Saskatchewan, le Manitoba et le Nouveau-Brunswick.

LIRE POUR EDMONTON

Il y a quelques semaines, l'Alberta a aboli sa taxe carbone, ce qui veut dire que la province ne satisfait dorénavant que partiellement aux exigences fédérales. Par conséquent, le gouvernement fédéral a annoncé qu'il allait appliquer sa tarification de la pollution en Alberta à compter du 1^{er} janvier 2020.

Dans le cadre de ce système, les tarifs que les gens et les entreprises devront payer seront fondés sur la quantité d'émissions de carbone qu'ils produisent. Tous les revenus perçus en Ontario, en Saskatchewan, au Manitoba, au Nouveau-Brunswick et en Alberta demeureront dans ces provinces – 90 % seront remis directement aux résidents sous forme de mesure incitative. En Alberta, par exemple, chaque foyer recevra en moyenne 880 \$ au début de 2020, et 10 % seront remis aux petites entreprises, aux hôpitaux et aux écoles.

INFORMATION CONTEXTUELLE POUR LE MODÉRATEUR :

- Le système fédéral de tarification de la pollution par le carbone attribue un prix à chaque tonne produite d'équivalents de dioxyde de carbone, et il comprend deux volets :
 1. Un système d'échange pour les grandes industries qu'on appelle le Système de tarification fondé sur le rendement;
 2. Une redevance réglementaire sur les combustibles.
- Même si la tarification de la pollution ne s'applique pas directement aux particuliers, le gouvernement s'attend à ce que certains coûts se répercutent sur les clients, par exemple dans le cadre des augmentations du prix du chauffage ou de l'électricité.
- Pour la plupart des familles (résidant dans ces quatre provinces), la valeur de la mesure incitative sera supérieure aux coûts consécutifs aux mesures de tarification de la pollution.

- Quels sont les aspects du système proposé que vous aimez?
- Quels sont les aspects du système proposé que vous n'aimez pas?
- Selon vous, quels seront les effets de ce système sur l'environnement?

- Selon vous, quels seront les effets de ce système sur l'économie?
- Selon vous, quels seront les effets de ce système sur vous personnellement?

ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE (10 minutes) POSER LES QUESTIONS À EDMONTON

- Que savez-vous au sujet du processus d'évaluation environnementale au Canada?
 - Avez-vous entendu parler de modifications aux règles ou au processus?
 - SI C'EST OUI : Qu'avez-vous entendu?

ÉCLAIRCISSEMENTS, AU BESOIN

L'évaluation environnementale est le processus d'examen des répercussions environnementales de grands projets à l'issue duquel une décision est prise d'approuver les projets ou de les rejeter. Le gouvernement du Canada a indiqué qu'il allait revoir les processus environnementaux et réglementaires pour répondre aux préoccupations concernant les réformes antérieures. Le gouvernement a mis en place des principes provisoires pour les examens des projets en janvier 2016 et a adopté une loi visant à imposer de nouvelles règles pour protéger l'environnement au Canada et assurer la prospérité de l'économie.

- Que pensez-vous du processus d'évaluation environnementale?
 - Croyez-vous qu'il soit nécessaire d'adopter de nouvelles règles?
 - Croyez-vous que les règles favorisent davantage l'économie, l'environnement, ou qu'elles parviennent à un juste équilibre entre les deux?
 - Que croyez-vous que les nouvelles règles signifieront pour les investissements commerciaux et le développement des pipelines?

PIPELINES (20 minutes) POSER LES QUESTIONS À VICTORIA ET À EDMONTON

- Qui a entendu parler du projet d'expansion du pipeline Trans Mountain (ou TMX)?
- Supposons que je me trouvais à l'extérieur du pays dans les dernières années. Expliquez-moi ce qui s'est passé avec ce projet.
 - (SI PERSONNE N'EST AU COURANT) Le pipeline actuel transporte d'Edmonton vers un terminal à Burnaby, en Colombie-Britannique, divers types de pétrole qui sont exportés vers des marchés étrangers. Le projet d'expansion mettra en place un pipeline combiné pour accroître la capacité du réseau.
- À qui appartient actuellement TMX?
 - (SI PERSONNE NE CONNAÎT LA RÉPONSE) Est-ce que quelqu'un se souvient que le gouvernement du Canada a fait l'acquisition de ce pipeline l'an dernier?
 - Quelle en était la raison?
 - Que pensez-vous de sa décision de s'en porter acquéreur?
- Où en est ce projet?

- PISTE : Est-ce que quelqu'un a entendu parler d'une annonce faite par le gouvernement du Canada la semaine dernière concernant TMX? Qu'a annoncé le gouvernement?

ÉCLAIRCISSEMENTS, AU BESOIN

La semaine dernière, le gouvernement du Canada a annoncé qu'il allait approuver le projet TMX et que tout l'argent perçu par le gouvernement fédéral dans le cadre de ce projet sera investi dans des projets d'énergie propre au Canada.

- Dans l'ensemble, que pensez-vous de ce projet?
 - Préférez-vous qu'il aille de l'avant ou non? Pourquoi/pourquoi pas?
 - Vous attendez-vous à ce que ce projet aille de l'avant ou non? Pourquoi/pourquoi pas?
- Que pensez-vous de cette annonce?
- Que pensez-vous de l'utilisation des revenus du projet TMX pour financer des projets d'énergie renouvelable?
 - De manière générale, que pensez-vous de l'approbation par le gouvernement de pipelines et des mesures comme la tarification de la pollution et l'abandon progressif de l'énergie au charbon pour lutter contre les émissions? Croyez-vous qu'il est possible de lutter contre les changements climatiques tout en approuvant des pipelines?
- Dans l'ensemble, pour ce qui est d'appuyer le secteur du pétrole et du gaz, croyez-vous que le gouvernement du Canada a fourni un trop grand soutien, un soutien insuffisant ou un soutien adéquat?

ACEUM (5 minutes) POSER LES QUESTIONS À BELLEVILLE

- Qui a entendu parler d'un nouvel accord commercial signé entre le Canada, les États-Unis et le Mexique? (mains levées)
- Selon ce que vous savez au sujet du nouvel accord, croyez-vous qu'il s'agit, dans l'ensemble, d'une bonne entente commerciale pour le Canada?
- Avez-vous entendu parler de quoi que ce soit au sujet des producteurs laitiers?
 - PISTE, AU BESOIN : Avez-vous entendu quoi que ce soit au sujet de l'indemnisation des producteurs laitiers canadiens?

ÉCLAIRCISSEMENTS, AU BESOIN

En vertu de l'accord, les producteurs laitiers américains ont accès à environ 3,6 % des marchés laitiers du Canada, ce qui représente une proportion légèrement plus élevée que ce qui avait été accordé à d'autres pays aux termes de l'Accord de partenariat transpacifique global et progressiste

(PTPGP) qui a été signé plus tôt cette année. Le gouvernement du Canada a dit qu'il allait indemniser les producteurs laitiers canadiens qui seront affectés.

- Comparativement à tous les enjeux auxquels est confronté le Canada à l'heure actuelle, dans quelle mesure la relation commerciale entre le Canada et les États-Unis est-elle importante?
- Et si vous pensez maintenant précisément à l'indemnisation des producteurs laitiers canadiens, dans quelle mesure cette question est-elle importante?

ENVIRONNEMENT (15 minutes) POSER LES QUESTIONS À FREDERICTON, À SOREL ET À BELLEVILLE

- En pensant à l'environnement, quels sont les plus grands défis environnementaux auxquels le Canada est actuellement confronté?
- Qu'en est-il des défis à FREDERICTON/SOREL/BELLEVILLE? Y a-t-il des préoccupations environnementales locales qui devraient retenir l'attention du gouvernement fédéral?
- Avez-vous entendu quoi que ce soit au sujet de ce que fait le gouvernement du Canada pour protéger l'environnement?
 - Est-ce que quelqu'un a entendu parler précisément des mesures du gouvernement pour lutter contre la pollution par le plastique?

ÉCLAIRCISSEMENTS, AU BESOIN :

Le gouvernement du Canada a récemment annoncé qu'il désirait interdire l'utilisation d'objets en plastique à usage unique dès 2021 afin de réduire la pollution par le plastique.

- Que pensez-vous des mesures que prend le gouvernement du Canada pour interdire les plastiques à usage unique?
 - Selon vous, quels types de produits seraient visés par cette interdiction?
 - Est-ce important?
 - Quels en sont les inconvénients?
 - Quels effets positifs ou négatifs pourrait-il y avoir sur l'économie?
- Que penseriez-vous de l'adoption par le gouvernement d'une loi visant à imposer aux entreprises la responsabilité de nettoyer les dommages environnementaux causés par leur élimination des produits de plastique?
 - Est-ce important?
 - Pouvez-vous penser à des inconvénients associés au lancement d'une telle stratégie?
 - Est-ce qu'il pourrait y avoir des effets positifs ou négatifs sur l'économie?
- Que penseriez-vous du lancement par le gouvernement du Canada d'une stratégie pour réduire l'utilisation de plastiques par les ministères et organismes gouvernementaux?
 - Est-ce important?

SOINS DE SANTÉ (25 minutes) POSER LES QUESTIONS À FREDERICTON, SOREL, BELLEVILLE, EDMONTON ET VICTORIA

- En pensant aux soins de santé, quels sont les plus grands défis auxquels est confrontée votre collectivité?
- Avez-vous entendu quoi que ce soit au sujet des mesures prises par le gouvernement fédéral en matière de soins de santé au cours des dernières années?

DOCUMENT À DISTRIBUER

La liste suivante énumère des enjeux en matière de soins de santé auxquels le gouvernement fédéral pourrait accorder la priorité. J'aimerais que vous inscriviez les numéros 1, 2 et 3 à côté des éléments qui, selon vous, devraient être classés au premier, au deuxième et au troisième rang des priorités du gouvernement parmi toutes les options de la liste. Veuillez indiquer un « x » à côté des éléments qui ne devraient pas, à votre avis, constituer une priorité pour le gouvernement fédéral.

- Remédier à la pénurie de médecins et de personnel en soins infirmiers
 - Veiller à ce que tout le monde ait accès à des moyens contraceptifs abordables
 - Aider financièrement les Canadiens à se procurer l'équipement nécessaire pour composer avec leurs déficiences
 - Aider les Canadiens à adopter de saines habitudes alimentaires en rendant les aliments sains plus abordables
 - Prévoir des investissements importants en recherche pour trouver de nouveaux remèdes et traitements pour des maladies
 - Rendre les soins palliatifs plus accessibles et abordables pour les personnes qui en ont besoin
 - Fournir à tous les Canadiens un accès juste et équitable à des médicaments sur ordonnance abordables
 - Offrir un soutien financier aux fournisseurs de soins pour permettre à un plus grand nombre de personnes malades de demeurer à la maison
 - Offrir un traitement aux personnes dépendantes des opioïdes et d'autres drogues illégales
 - Réduire les temps d'attente pour obtenir des services en santé mentale
 - Prendre des mesures pour s'assurer que tous les enfants sont vaccinés, sauf ceux ayant des allergies ou des problèmes médicaux et qui ne peuvent être vaccinés
- Pour ce qui est de l'élément que vous estimez le plus prioritaire, pourquoi l'avez-vous choisi?
 - Y a-t-il des options qui ne devraient pas être mises en œuvre par le gouvernement? Pourquoi pas?
 - En ce qui concerne l'élément « Fournir à tous les Canadiens un accès juste et équitable à des médicaments sur ordonnance abordables », que signifierait, selon vous, un « accès juste et équitable »?
 - Avez-vous entendu quoi que ce soit dans l'actualité au sujet des mesures du gouvernement du Canada pour assurer un accès à des médicaments sur ordonnance abordables?
 - À votre avis, est-ce qu'il s'agit d'un enjeu qui vous toucherait personnellement?
 - Est-ce que quelqu'un a entendu parler du terme « assurance-médicaments »?

- Qu'est-ce que cela signifie pour vous?

DOCUMENT À DISTRIBUER

La liste suivante propose des noms qui pourraient être utilisés pour une stratégie gouvernementale visant à améliorer l'accès à des médicaments sur ordonnance abordables. J'aimerais que vous indiquiez un crochet à côté des noms que vous aimez et que vous encercliez le meilleur nom, selon vous, pour ce type de stratégie.

- Stratégie pour des médicaments abordables
 - Programme de médicaments sur ordonnance abordables
 - Régime des ordonnances du Canada
 - Régime canadien des médicaments
 - Assurance-médicaments globale
 - Régime global des ordonnances
 - Régime national d'assurance-médicaments
 - Assurance nationale pour les médicaments d'ordonnance
 - Régime d'accès aux médicaments sur ordonnance
 - Assurance-médicaments universelle
 - Programme universel pour l'assurance-médicaments
 - Régime universel des médicaments sur ordonnance
- Pour ce qui est du nom qui vous semble la meilleure option, pourquoi l'avez-vous choisi?
 - Y a-t-il des noms que vous n'aimiez pas? Pourquoi pas?
 - Y a-t-il un autre nom ou une combinaison de ces noms qui, selon vous, serait une meilleure option que celles proposées dans la liste? Pourquoi?

DÉFIS À L'ÉCHELLE LOCALE (15 minutes ; 20 minutes à Victoria) POSER LES QUESTIONS À FREDERICTON, BELLEVILLE ET VICTORIA

- Quels sont les enjeux les plus importants à l'échelle locale à [VILLE]? **ÉNUMÉREZ LES ENJEUX SUR LE TABLEAU BLANC**
 - **POUR CHACUN DES ENJEUX** : Pourquoi est-ce important? Qu'est-ce qui doit être fait?
EXPLORER POUR VOIR SI LES AUTRES ESTIMENT QUE C'EST IMPORTANT
- Quelles sont les infrastructures nécessaires à [VILLE]?
 - Quelles sont les plus grandes préoccupations/quels sont les plus grands défis? Y a-t-il autre chose qui doit être fait?

POSER LES QUESTIONS À VICTORIA SEULEMENT

- Qu'en est-il des traversiers à passagers entre Victoria et Westshore?

- Qu'en est-il des eaux usées?
- Qu'en est-il de la modernisation du Royal BC Museum?

- En pensant à tout ce qu'a fait le gouvernement fédéral au cours de la dernière année, qu'est-ce qui, selon vous, aura les retombées les plus positives pour [VILLE], s'il y a lieu?
- Le gouvernement fédéral a-t-il fait quelque chose qui, selon vous, aura des répercussions négatives sur [VILLE]?
- Quelle industrie est la plus importante pour l'économie locale dans votre région?
 - Et croyez-vous que le gouvernement fédéral a appuyé cette industrie ces derniers temps? Pourquoi ou pourquoi pas?
- Maintenant, de manière plus générale, quels types de services offerts par le gouvernement du Canada aux Canadiens connaissez-vous?
 - De manière générale, dans quelle mesure êtes-vous satisfait des services offerts par le gouvernement du Canada?

CEINTURES DE SÉCURITÉ DANS LES AUTOBUS SCOLAIRES (20 minutes) POSER LES QUESTIONS À SURREY ET À SOREL

- Avez-vous vu, entendu ou lu quelque chose au sujet des ceintures de sécurité dans les autobus scolaires? Qu'avez-vous entendu?
- Selon vous, à quel(s) ordre(s) de gouvernement incombe la réglementation concernant les ceintures de sécurité dans les autobus scolaires?

ÉCLAIRCISSEMENTS, AU BESOIN

Récemment, le gouvernement du Canada a annoncé la création d'un groupe de travail pour examiner la possibilité d'ajouter des ceintures de sécurité aux autobus scolaires.

- Que pensez-vous de la possibilité de munir les autobus scolaires de ceintures de sécurité?
 - Croyez-vous qu'il est plus sécuritaire d'avoir des ceintures de sécurité dans les autobus scolaires ou croyez-vous que les autobus sont plus sécuritaires sans ceintures de sécurité?
 - Étant donné les autres coûts que doivent assumer les écoles, croyez-vous qu'il s'agit d'une bonne utilisation des fonds?

Disons qu'il est décidé d'ajouter des ceintures de sécurité aux autobus scolaires...

- Croyez-vous que le règlement concernant les ceintures de sécurité devrait s'appliquer à tous les autobus scolaires ou croyez-vous que cela dépend de l'utilisation de l'autobus scolaire? Par exemple, y a-t-il une différence, selon vous, entre un autobus scolaire qui est utilisé pour le trajet régulier, par exemple le transport des enfants à destination et en provenance de l'école, et un autobus scolaire qui est utilisé pour voyager d'une ville à une autre?

- Croyez-vous que le règlement sur les ceintures de sécurité devrait s'appliquer uniquement aux nouveaux autobus, ou croyez-vous que des ceintures devraient être ajoutées également aux autobus scolaires actuels?
 - Selon vous, quels sont les avantages d'ajouter des ceintures de sécurité uniquement aux nouveaux autobus?
 - Selon vous, quels sont les inconvénients d'ajouter des ceintures de sécurité uniquement aux nouveaux autobus?
 - À votre avis, quel serait l'écart de coûts entre l'ajout de ceintures de sécurité aux autobus actuels et l'ajout de ceintures de sécurité uniquement à de nouveaux autobus (p. ex., beaucoup plus cher? un peu plus cher?)?

LOGEMENT (20 minutes) POSER LES QUESTIONS À SURREY

- Quelles sont vos principales préoccupations en matière de logement dans cette ville?
 - **PISTE** : Logement abordable? Avoir les moyens de vivre dans un quartier sécuritaire à proximité du travail?
- Est-il important pour vous d'être propriétaire de votre maison plutôt que locataire? Pourquoi? Pourquoi pas?
- Si vous désiriez acheter votre première propriété en ce moment, que penseriez-vous de contracter un prêt hypothécaire et de faire les paiements dans le contexte actuel?
- Le gouvernement du Canada a-t-il fait quelque chose pour soutenir les personnes qui désirent acheter une propriété?
 - **PISTE, AU BESOIN** : Est-ce que quelqu'un a entendu parler de l'Incitatif à l'achat d'une première propriété?
 - **SI OUI** : Comment expliqueriez-vous de quoi il s'agit?

ÉCLAIRCISSEMENTS, AU BESOIN

Le gouvernement du Canada a créé l'Incitatif à l'achat d'une première propriété pour permettre aux gens d'obtenir un prêt sans intérêts de la SCHL en vue de couvrir 5 % du coût de leur première propriété – ou 10 % s'il s'agit d'une nouvelle construction afin d'encourager les promoteurs à construire d'autres maisons. Cela signifie que les acheteurs d'une première propriété n'ont pas besoin de contracter un prêt hypothécaire aussi important, ce qui permet de réduire leurs paiements. Par exemple, pour une maison de 500 000 \$, vos versements hypothécaires mensuels pourraient être réduits de plus de 225 \$. Au moment de vendre votre propriété, le SCHL prélèverait 5 % du prix de vente de la maison à titre de remboursement pour le prêt.

- Que pensez-vous de ce plan?
- Est-ce qu'il facilitera l'accès des jeunes à leur première propriété?

GROUPE DE LOCATAIRES :

- Est-ce qu'il s'agit d'une initiative dont vous profiteriez?

GROUPE DES PROPRIÉTAIRES :

- Est-ce que cela a une incidence sur vous?
- Est-ce que quelqu'un a entendu parler de la « simulation de crise » relative au prêt hypothécaire?
 - SI OUI : Comment expliqueriez-vous de quoi il s'agit?

ÉCLAIRCISSEMENTS, AU BESOIN

Vers la fin de 2017, le gouvernement du Canada a décidé de soumettre à une « simulation de crise » tous les prêts hypothécaires assurés, y compris ceux pour lesquels les acheteurs ont versé une mise de fonds supérieure à 20 %. Pour le prêteur, la « simulation de crise » indique si l'acheteur pourra continuer d'effectuer ses versements hypothécaires advenant une hausse des taux d'intérêts. L'acheteur doit être admissible à un prêt au taux négocié dans le contrat hypothécaire, mais aussi au taux hypothécaire fixe de cinq ans affiché par la Banque du Canada, qui est une moyenne des taux affichés des six plus grandes banques au Canada.

- Que pensez-vous de cela?
 - Selon vous, quels en sont les principaux avantages?
 - Selon vous, quels en sont les principaux inconvénients?

VAPOTAGE/TABAGISME (25 minutes) POSER LES QUESTIONS À SURREY, FREDERICTON, SOREL ET BELLEVILLE

NOTE À L'INTENTION DU MODÉRATEUR : NOUS NE PARLONS PAS DE CANNABIS QUAND ON DISCUTE DE VAPOTAGE.

Nous allons maintenant aborder un tout autre sujet et parler brièvement du vapotage et du tabagisme...

- Pour commencer, est-ce que certains d'entre vous fument tous les jours, à l'occasion ou pas du tout?
 - SI CE N'EST PAS DU TOUT : Avez-vous déjà fumé?
- Et est-ce que certains d'entre vous ont déjà essayé le vapotage?
 - SI OUI : Parlez-moi de votre expérience.
 - SI NON : Dans quelle mesure êtes-vous familier avec le vapotage? Que savez-vous à ce sujet? Autre chose?
- Comment avez-vous obtenu des renseignements au sujet du vapotage?
- Selon vous, quels sont les avantages, s'il y a lieu, du vapotage?
 - SI CE N'EST PAS MENTIONNÉ : Qu'en est-il d'aider les fumeurs à renoncer au tabac?
- Selon vous, quels sont les effets néfastes, s'il y a lieu, du vapotage?

- SI CE N'EST PAS MENTIONNÉ : Quels sont les effets pour la santé de l'utilisateur? Selon vous, dans quelle mesure le vapotage est-il néfaste, si c'est le cas? Et si on le compare aux cigarettes de tabac?

Parlons maintenant du tabagisme...

- Est-ce que plusieurs personnes de votre cercle social (c.-à-d. famille, amis proches, collègues) fument? À quelle fréquence interagissez-vous avec des personnes qui fument? Comment vous sentez-vous lorsque des gens fument autour de vous? Pourquoi dites-vous cela?
- Selon vous, dans quelle mesure le tabagisme constitue-t-il un problème pour la santé de nos jours? Pourquoi dites-vous cela?
 - Est-ce que c'est un problème important pour vous personnellement? Pourquoi/pourquoi pas?
- Diriez-vous que les risques du tabagisme pour la santé des Canadiens en général ont augmenté, diminué ou sont demeurés à peu près les mêmes au cours des cinq dernières années? Pourquoi dites-vous cela?
- Certaines personnes estiment que la réglementation sur le tabac est allée trop loin et que les fumeurs n'ont plus de droits. Qu'en pensez-vous?
- Et pensez-vous qu'il est acceptable socialement de fumer? Pourquoi dites-vous cela?
- Quelle impression avez-vous des personnes qui fument? Pourquoi pensez-vous cela? Est-ce que votre impression a changé dans les cinq à dix dernières années? Comment?
- Certaines personnes disent que les fumeurs peuvent arrêter de fumer s'ils le désirent vraiment. Qu'en pensez-vous? Pourquoi dites-vous cela?
- Si vous deviez deviner, à combien établiriez-vous la proportion de gens (personnes de 15 ans et plus) qui fument de nos jours (soit tous les jours, soit à l'occasion)?

ÉCLAIRCISSEMENTS, AU BESOIN

Le taux de tabagisme actuel au Canada est de 15 % (personnes âgées de 15 ans et plus); environ 11 % de ces personnes fument tous les jours et 4 % fument à l'occasion. Si l'on pense au nombre de Canadiens, 15 % signifie environ 4,6 millions de fumeurs canadiens.

- Est-ce que c'est plus, moins ou à peu près la même chose que ce que vous pensiez?
- Certaines personnes disent que le taux de tabagisme au Canada diminue et qu'il faudrait maintenant s'attarder à d'autres enjeux, comme les problèmes relatifs aux soins de santé, les changements climatiques ou l'équilibre budgétaire. D'autres disent qu'il y a encore 4,6 millions de fumeurs au Canada et que le tabagisme devrait continuer d'être hautement prioritaire. À votre avis, le gouvernement devrait-il continuer d'accorder une grande priorité au tabac? Pourquoi dites-vous cela?

- Chaque année, 45 000 personnes en moyenne meurent à cause du tabagisme⁹. Qu'en pensez-vous?
- La Stratégie canadienne sur le tabac s'est engagée à abaisser le taux de tabagisme à 5 % d'ici 2035. Afin d'atteindre cet objectif, comment le gouvernement du Canada ou Santé Canada peut-il le mieux aider, s'il y a lieu, les Canadiens à renoncer aux produits du tabac?
- Avant que nous passions à la prochaine section, avez-vous d'autres commentaires au sujet des thèmes que nous avons abordés?

SYSTÈME DE SALUBRITÉ DES ALIMENTS (15 minutes) POSER LES QUESTIONS À SURREY, FREDERICTON, SOREL ET BELLEVILLE

J'aimerais maintenant parler du système de salubrité des aliments au Canada...

Dans le cadre du système canadien de salubrité des aliments, les inspecteurs du gouvernement du Canada visitent des établissements d'alimentation, comme des usines de transformation des aliments, pour s'assurer de la conformité aux lois fédérales en matière de salubrité alimentaire. On détermine la fréquence des inspections des établissements d'alimentation en fonction des risques pour la salubrité des aliments. On évalue le niveau de risque en tenant compte de plusieurs facteurs, notamment de la conformité de l'établissement dans le passé et du type d'établissement (par exemple, les usines de produits de la viande présentent automatiquement un risque élevé). En gros, les établissements jugés à faible risque font moins souvent l'objet d'inspections que les établissements comportant un risque élevé.

En raison des progrès informatiques et technologiques, il pourrait être possible à l'avenir que le gouvernement du Canada se fie de plus en plus à la technologie pour les établissements d'alimentation présentant un faible risque. Par exemple, des caméras pourraient être installées dans des établissements à faible risque et des programmes informatiques utiliseraient les images saisies par les caméras pour déterminer si l'établissement se conforme à la réglementation. Si un établissement à faible risque est jugé conforme, aucune visite sur place par un inspecteur n'aurait lieu. Si les images soulèvent des préoccupations, un inspecteur visiterait l'établissement.

- Selon vous, quels sont les avantages, s'il y a lieu, de recourir à cette façon de faire?
- Quelles sont vos préoccupations, s'il y a lieu, par rapport à cette façon de faire?
- Si le gouvernement avait recours à ce type d'approche, auriez-vous plus tendance ou moins tendance à faire confiance au système canadien de salubrité des aliments, ou est-ce que cela n'aurait aucune incidence sur votre niveau de confiance?

Dans le cadre d'un autre scénario possible, le gouvernement du Canada pourrait retenir les services d'une tierce partie pour analyser les données plutôt que de le faire lui-même.

⁹ Tabagisme : <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/publications/vie-saine/strategie-tabac-canada/aperçu-strategie-canadienne-tabac.html>

- Selon vous, quels sont les avantages, s'il y a lieu, de recourir à une tierce partie pour analyser les données?
- Quelles sont vos préoccupations, s'il y a lieu, par rapport à l'utilisation d'une tierce partie pour analyser les données?
- Est-ce que le recours à une tierce partie pour analyser les données changerait votre perception du système canadien de salubrité des aliments?
 - Seriez-vous plus ou moins susceptible de faire confiance au système canadien de salubrité des aliments?

Conclusion (5 minutes)